

Schéma
départemental
de lecture publique

Bibliothèque départementale de la Marne

Marne
LE DÉPARTEMENT

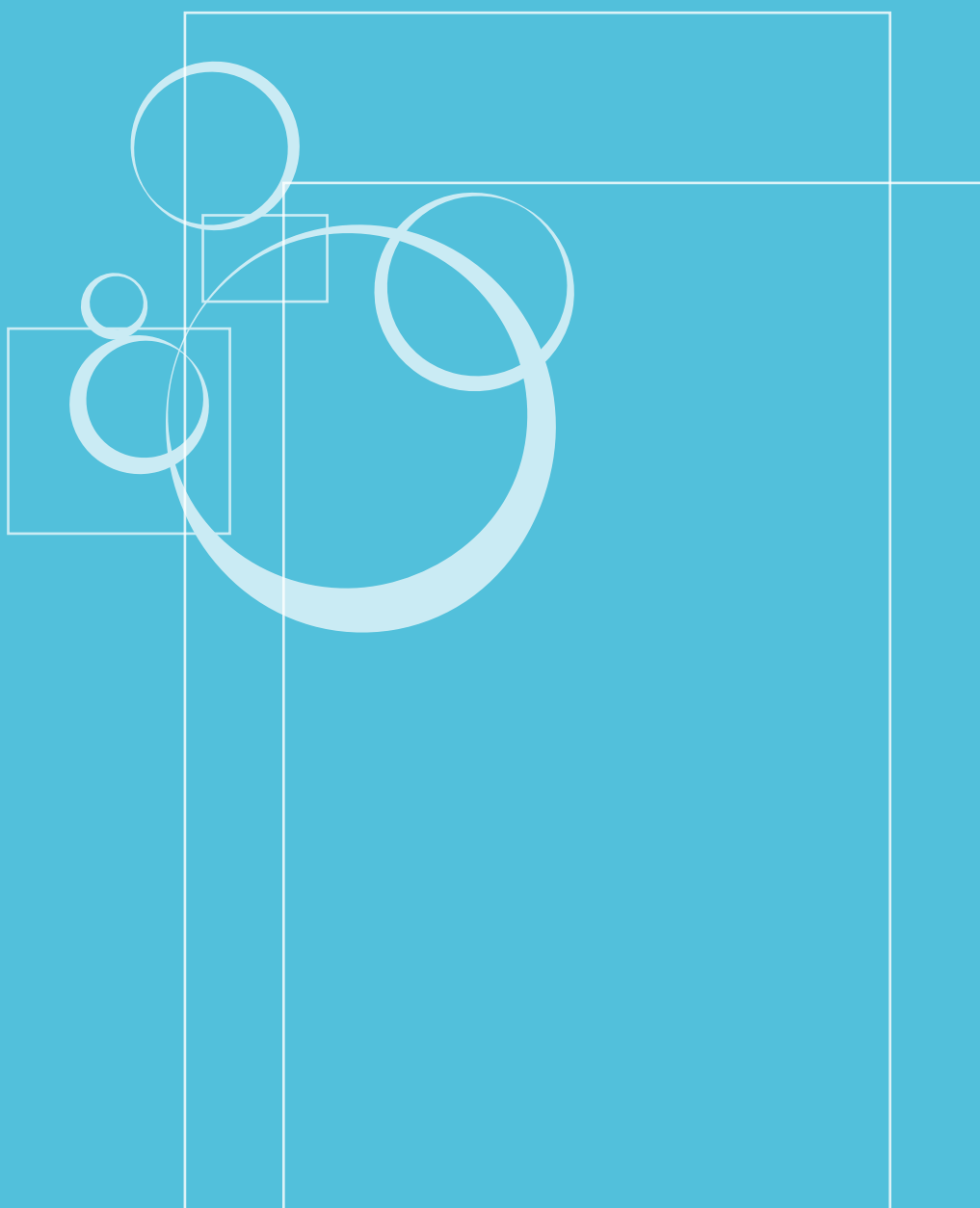


SOMMAIRE

■ LA BDM, UN ACTEUR INDISPENSABLE POUR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET LE DYNAMISME DE LA LECTURE PUBLIQUE	5
Un bilan fructueux.....	6
Être en adéquation avec l'évolution des pratiques culturelles des Français	6
Un nouveau défi pour la BDM	7
Un schéma pour accompagner ces transformations	8
■ FOCUS : IMPACT ET ENJEUX DE L'OFFRE DE SERVICES DE LA BDM	10
■ ÉLABORATION DU PROJET.....	13
Une démarche participative malgré la situation sanitaire	14
Un processus en deux phases	14
■ ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC : LA BDM, UNE ACTION DÉTERMINANTE MAIS FRAGILISÉE.....	17
État des lieux et diagnostic externes	18
Un maillage satisfaisant, malgré quelques zones blanches.....	18
Une typologie contrastée	21
Des mises en réseau plus nombreuses mais peu coordonnées	22
Un taux de professionnalisation à développer	22
Des moyens d'acquisition documentaire souvent insuffisants	23
État des lieux et diagnostic internes	24
Le bâtiment : un frein à l'activité de la BDM	24
Une équipe en recomposition marquée par des effectifs réduits	28
Un parc de véhicules contrasté.....	28
■ LES AXES STRATÉGIQUES.....	31
Favoriser l'accès des Marnais à une offre culturelle de proximité	33
Accompagner l'évolution des structures pour en faire des lieux ouverts, attractifs et participatifs.....	33
Animer et faire s'animer les territoires par la culture	34

■ FICHES ACTION.....	35
■ NOUVELLES AMBITIONS, NOUVEAUX MOYENS.....	97
■ CALENDRIER GÉNÉRAL ET CHIFFRAGE.....	101
Budget fonctionnement	102
Budget investissement.....	102
Calendrier.....	103
■ ANNEXE 1 : LES BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES ET LA BDM EN QUELQUES DATES.....	109
■ ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	113

LA BIBLIOTHÈQUE
DÉPARTEMENTALE DE LA MARNE
(BDM),
UN ACTEUR INDISPENSABLE
POUR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE
ET LE DYNAMISME DE LA LECTURE
PUBLIQUE



UN BILAN FRUCTUEUX

Ces dix dernières années, l'offre de la BDM s'est considérablement élargie et diversifiée.

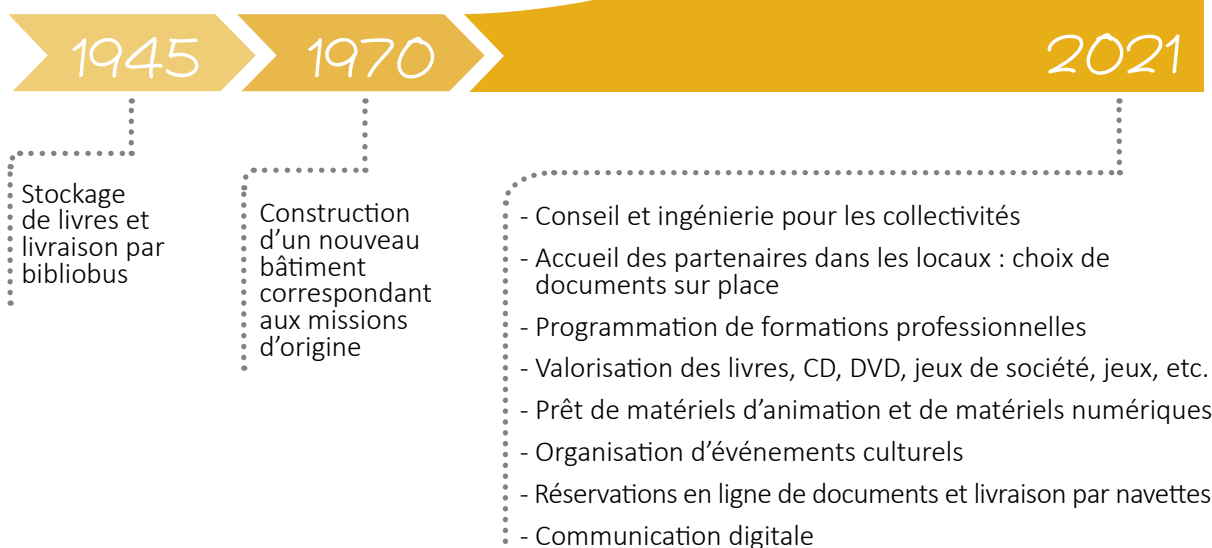
L'activité « traditionnelle » essentiellement tournée vers l'offre documentaire (prêts, dépôts et acheminement de documents) s'est modernisée dans ses modalités par la création de la navette documentaire permettant un acheminement plus réactif et régulier des documents aux bibliothèques.

Puis, l'activité s'est étendue à de nouveaux champs d'intervention : accompagnement des mises en réseau de bibliothèques, présence du numérique via une offre de ressources en ligne et l'acquisition d'un Fablab itinérant, création d'événements culturels festivaliers.

Ces nouveaux services ont rapidement rencontré le succès et ont permis de dynamiser, voire maintenir, l'activité des bibliothèques du territoire.

Les missions de la BDM

> une montée en puissance
au fil des années



ÊTRE EN ADÉQUATION AVEC L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CULTURELLES DES FRANÇAIS

L'enquête *Cinquante ans de pratiques culturelles en France* publiée par le Ministère de la Culture fin 2020 montre clairement une rupture générationnelle des pratiques culturelles, avec, à terme, une inadéquation de l'offre des institutions existantes avec les pratiques réelles des Français :

« (...) avec le vieillissement de cette génération [les baby-boomers] et la moindre fréquence de ces pratiques au sein des générations suivantes, la participation à certaines activités culturelles s'érode. Prolongeant un mouvement observé dès le début des années 1990, la lecture de livres diminue durablement au sein de la population ; les publics de la musique classique peinent à se renouveler et un risque d'affaissement de la fréquentation des sites patrimoniaux (musée, exposition ou monument historique) apparaît dans les dix dernières années ».

Pour autant, cette même enquête observe aussi que « Dans la plupart des secteurs culturels, (...) il se confirme un développement et une diversification des pratiques quels que soient l'âge, le milieu social et le type de territoire. »

Ce développement tient avant tout à l'explosion des pratiques numériques. Mais pas seulement. L'impact de la crise sanitaire sur les déplacements et la croissance des préoccupations environnementales renforcent l'attrait des structures de proximité.

Parmi elles, les bibliothèques présentent de nombreux atouts :

- Établissements culturels de proximité les plus présents sur le territoire français,
- Lieux hybrides ouverts à tous et présentant de multiples modalités de fréquentations et de pratiques,
- Offre avec une dimension « durable » par nature puisque les ressources sont prêtées, passent d'un utilisateur à l'autre, et donc servent plusieurs fois, selon un modèle « seconde main » si central dans les pratiques de consommation à venir.

En plus de ces atouts, la bibliothèque « troisième lieu » ou « tiers-lieu culturel » est un acteur très puissant de la cohésion et de l'animation territoriale.

L'enquête *Comment apprécier les effets de l'action des bibliothèques publiques ?* publiée en mars 2019 par le Ministère de la Culture indique l'extraordinaire multiplicité d'impacts de la bibliothèque publique à un niveau individuel (construction de soi, facultés cognitives, encapacitation, civilité...) et collectif (dynamisation et densification des partenariats et des réseaux, soutien à la démocratisation, à l'égalité des chances, à la réussite éducative, à l'employabilité et impact sur l'attractivité du territoire).

En milieu rural notamment, des bibliothèques dynamiques et actrices de l'implication citoyenne attirent un public très nombreux et intergénérationnel, comme la médiathèque de Lezoux (Puy-de-Dôme) par exemple qui compte plus de 50% de la population inscrite et de nombreux bénévoles réguliers ou ponctuels.

La Marne a soutenu la construction de dizaines de bibliothèques sur le département depuis les années 90 et présente un maillage abouti. L'heure est aujourd'hui à la valorisation de ce maillage de proximité en œuvrant pour la modernisation et pour la nécessaire évolution de ces lieux parfois en perte de vitesse. Pour cela, l'action d'accompagnement de la BDM est déterminante. Le Département, en effet, apporte un soutien essentiel aux bibliothèques marnaises, en particulier des collectivités de moins de 10 000 habitants, en leur procurant des ressources et des compétences qu'elles n'ont pas toujours les moyens de développer à leur échelle.

UN NOUVEAU DÉFI POUR LA BDM

Aussi, le défi de la BDM pour la décennie à venir est de permettre aux bibliothèques du territoire de se moderniser en profondeur pour être en phase avec l'évolution des pratiques culturelles de la population et créer une présence joyeuse, citoyenne et vivante au cœur des bourgs et villages du département.

Les bibliothèques sont l'outil rêvé pour jouer ce rôle, à condition qu'elles évoluent.

UN SCHÉMA POUR ACCOMPAGNER CES TRANSFORMATIONS

Fort de ces analyses, le présent Schéma privilégie trois champs d'intervention interdépendants :

DÉVELOPPER UN
ACCOMPAGNEMENT
FAVORISANT L'ÉVOLUTION
DE L'OFFRE DES
BIBLIOTHÈQUES

- Diversification de l'offre de collections et de services,
- Pluralité des publics,
- Aménagement dans un esprit « 3^e lieu »
- Décloisonnement : mises en réseau et échanges de pratiques professionnelles.

ASSURER AVEC LISIBILITÉ ET
EFFICIENCE LES MISSIONS
FONDAMENTALES

- Mise à disposition des ressources (achats, desserte),
- Action culturelle,
- Accompagnement informatique et numérique,
- Conseil auprès des collectivités.

ADAPTER LA STRUCTURE

La BDM évolue dans une infrastructure à bout de souffle. Le bâtiment et les bibliobus ont rendu de bons et loyaux services depuis plusieurs décennies ; ils sont aujourd'hui obsolètes et souffrent de nombreux maux qui entravent au quotidien la réalisation des missions de la BDM (locaux exigus, magasins inaccessibles, salle de formation inadaptée, parc de bibliobus en fin de vie...) et impactent les conditions de travail, aujourd'hui de plus en plus dégradées.

Ce schéma est le fruit d'un travail minutieux et méthodique d'analyse. Il a été élaboré de façon participative en impliquant dans la durée l'ensemble de l'équipe de la BDM et ses nombreux partenaires publics et privés.

Cette démarche est garante du bien-fondé de ces propositions.



MORBIHAN
Bibliothèque 3ème lieu de Baud
(6 261 habitants)



GIRONDE
Médiathèque 3ème lieu de Bazas
(4 800 habitants)



ILE-ET-VILAINE
Médiathèque de Saint-Aubin-du-Pavail
(800 habitants)



FOCUS

Impact et enjeux
de l'offre de services
de la BDM

Les services

Les services fournis par la BDM au réseau départemental sont très utilisés et appréciés par les bibliothèques.

La BDM jouit d'une très bonne image auprès de ses partenaires. Elle est considérée comme un soutien indispensable qui permet de proposer une offre culturelle plus large aux habitants et qui contribue positivement à l'évolution du service des bibliothèques.

Plusieurs services proposés par la BDM sont particulièrement plébiscités :

- **L'activité de desserte documentaire**
Les bibliothèques ont besoin de soutien pour leurs collections car elles n'ont pas toutes les moyens de développer une collection complète.
- **Le service de navettes**
Il permet une meilleure réponse aux attentes des habitants et fluidifie la circulation des collections. La cadence de navettes tous les quinze jours, en 2020-2021 uniquement, pour pallier l'absence d'autres modes de desserte, a fortement bénéficié aux habitants grâce à une meilleure réactivité.
- **L'ingénierie, le conseil et l'aide informatique**
Ils sont perçus comme indispensables à l'évolution et à la modernisation des bibliothèques.
- **L'action culturelle**
Les spectacles programmés en tournée et les festivals organisés sont l'occasion de temps forts mettant en valeur la bibliothèque et permettant de diversifier les publics. Le soutien aux artistes locaux est particulièrement apprécié.
- **Le prêt de matériel d'animation**
Le parc de matériel d'animation est développé tous les ans et permet aux bibliothèques de proposer divers temps d'animation et de changer leur image auprès des publics.
- **La formation**
Elle permet aux bibliothèques de rester informées sur les évolutions du métier et de développer de nouveaux projets.
- **Le bibliobus**
C'est un symbole fort et son passage est l'occasion de moments conviviaux entre la BDM, l'équipe de bibliothécaires locaux et parfois même certains lecteurs.

Chiffres clés (2019)

130 407

prêts de documents
dont 38 200
réservations+ de
6000personnes
touchées par les
actions culturelles

547

prêts
de matériels

27

jours
de formation

12

projets d'ampleur
accompagnés*(création ou
réaménagement de
bibliothèques, mises en
réseau, projets d'action
culturelle et numérique...)*

Les évolutions

Le service de la BDM doit encore évoluer, notamment sur :

- Les services numériques
Besoin de plus d'accompagnement et remise en cause d'outils défaillants, comme le prêt de livres numériques.
- La circulation des informations entre les bibliothèques du réseau.
- Les projets transversaux impliquant plusieurs bibliothèques.
- Des actions ciblées en direction de la jeunesse et des adolescents.
- Les publics spécifiques
Accompagner les bibliothèques dans des projets permettant de toucher ces publics.
- L'amélioration de la recherche sur le catalogue en ligne
Aujourd'hui, elle est peu adaptée aux usages des bibliothécaires locaux.
- L'encadrement juridique du partenariat avec les collectivités
aujourd'hui totalement absent.
- Le régime de subventions
Les subventions d'action culturelle et l'aide au transport école-bibliothèque disposent de montants très faibles et sont, de ce fait, peu mises en avant auprès des collectivités partenaires.

Plus globalement, la BDM doit accompagner les bibliothèques dans leur évolution afin de renouveler leur public qui en l'état actuel de l'offre risque de s'amenuiser significativement.

Les enjeux sociétaux sont immenses : diffusion de l'écrit, espaces d'échanges et de partage, droits culturels, animation des territoires.

Pour y parvenir, le volontarisme du présent schéma est déterminant.

.....

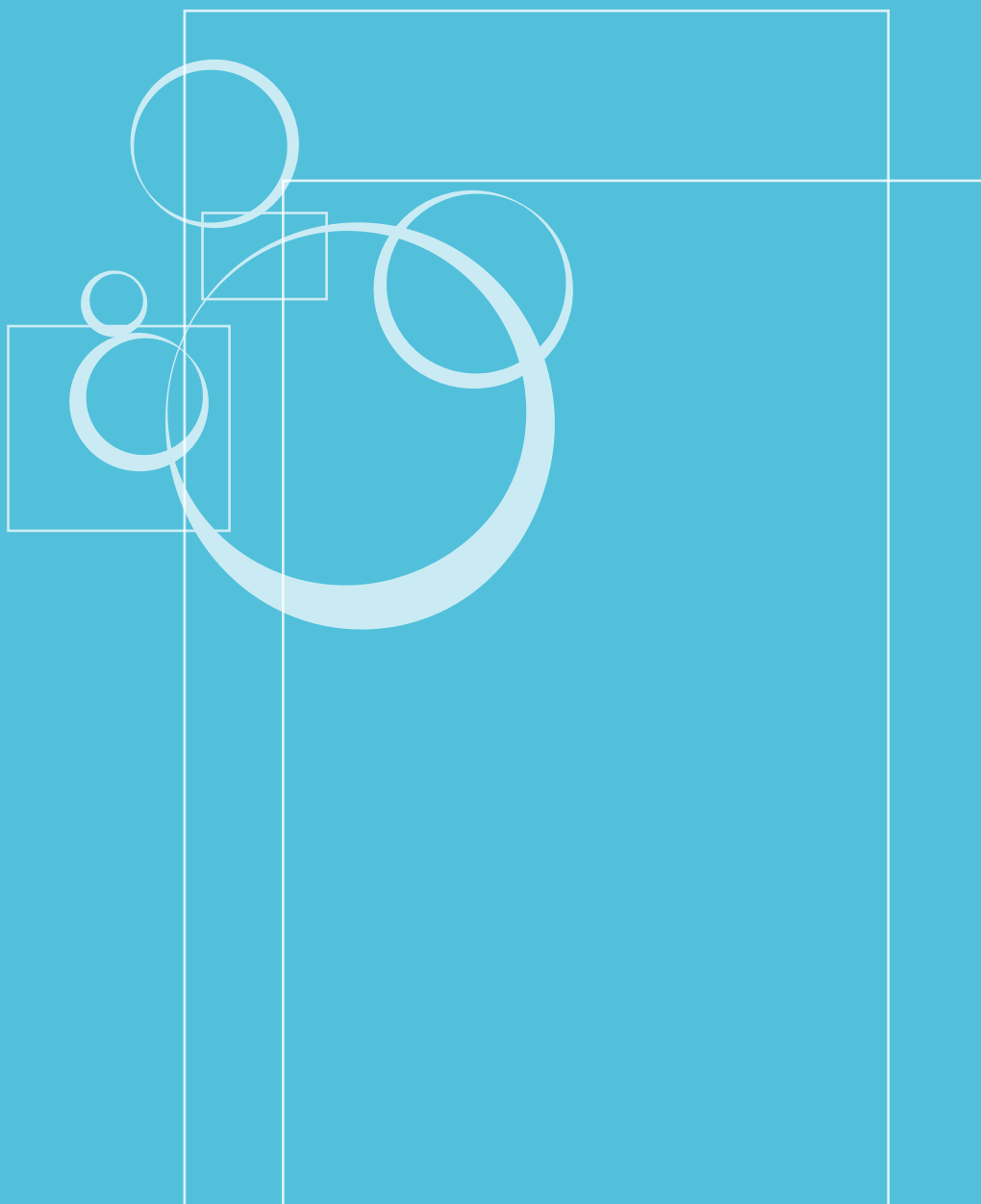
.....

.....

.....

.....

ÉLABORATION DU PROJET



UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE MALGRÉ LA SITUATION SANITAIRE

Depuis plusieurs années l'ensemble des schémas élaborés par le Département est réalisé selon une méthode participative qui associe les différents acteurs des services, afin de croiser les regards, de mettre en commun les idées et de réfléchir ensemble aux orientations et aux besoins à satisfaire pour les populations concernées.

Le schéma départemental de lecture publique a également été mené dans cette logique, en associant tout au long de la réflexion les différentes parties prenantes.

Ont ainsi contribué à l'élaboration de ce schéma départemental 110 personnes et partenaires :

- La Conseillère livre et lecture à la DRAC,
- Des bibliothécaires salariés ou bénévoles du territoire marnais,
- Des représentants de l'Association des Bibliothèques de France (ABF), du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims et d'autres services du département (service des collèges, du grand âge, des affaires culturelles, des sports),
- L'ensemble de l'équipe de la BDM.

La démarche de conception de ce schéma a été menée lors de la crise sanitaire liée au Covid-19, ce qui a eu un fort impact sur son organisation (réunions à distance, jauge limitée).

Les chefs de projet ont néanmoins accordé une grande importance au fait que la phase de propositions d'actions se réalise en présentiel, dans des conditions bien plus favorables pour l'émergence d'idées nouvelles et la convivialité que le distanciel.

Au total :

- 7 ateliers ont été menés avec les partenaires,
- 13 réunions en interne,
- 4 points d'étape avec la direction générale,
- 84 entretiens.

L'ensemble de la démarche a été accompagnée, à deux niveaux : d'un côté, les chefs de projet ont été accompagnés par le cabinet Yellow Conseil, représenté par Madame Héloïse Courty, pour la

structuration du projet et la conception des ateliers réalisés avec les participants ; d'un autre côté, la direction générale du département s'est fortement impliquée dans la démarche en réalisant avec l'ensemble de l'équipe de la BDM des points d'avancement réguliers tout au long du projet.

UN PROCESSUS EN DEUX PHASES

• Phase n°1 : Réaliser un diagnostic avec les partenaires

Il s'agissait d'obtenir un portrait de la lecture publique sur le territoire marnais ainsi qu'une analyse de l'offre de services de la BDM. Plusieurs actions ont été menées en parallèle, entre octobre et décembre 2020 :

- Réalisation d'entretiens téléphoniques avec les moyennes et grandes bibliothèques du département, ainsi qu'avec une dizaine de petites structures qui ont pu se rendre disponibles.
 - ➔ dans l'objectif d'évaluer leur utilisation des services proposés par la BDM et les difficultés rencontrées sur le terrain.
- Réalisation d'entretiens téléphoniques avec les 14 EPCI du département,
 - ➔ afin de dresser un paysage des acteurs culturels et sociaux présents sur leur territoire ainsi que des compétences exercées dans ces champs.
- Réalisation d'un diagnostic interne des services de la BDM,
 - ➔ pour identifier en équipe les forces et les faiblesses de cette offre.
- Partage de l'ensemble de ce travail lors de deux journées en visioconférence, dont une journée avec les partenaires extérieurs. Ces temps étaient animés par l'équipe de cadres de la BDM ainsi que certains agents, avec le soutien du cabinet de conseils.

- Phase n°2 :
Énoncer une vision des bibliothèques de demain

Grâce à la mise en commun de nombreuses expériences et en réponse aux conclusions du diagnostic, l'équipe de la BDM a pu énoncer clairement une vision des bibliothèques que le futur schéma devra promouvoir : **une bibliothèque ouverte, accueillante, accessible et proposant une offre culturelle large et variée pour tous les publics.**

Cette vision a été partagée avec les partenaires au travers des 3 axes structurants du schéma :

- Diffusion des ressources,
- Accompagnement du territoire,
- Développement culturel.

Chaque axe a fait l'objet d'un cycle de travail, chacun comprenant 4 réunions : deux réunions menées avec l'équipe de la BDM et les partenaires, et deux réunions menées avec l'équipe de la BDM uniquement, en alternance.

L'objectif était de produire des idées avec les partenaires et d'approfondir ou de réorganiser ces idées par la suite avec l'équipe de la BDM.

Les agents de la BDM pouvaient s'inscrire dans le ou les cycles qu'ils souhaitaient, en veillant à ce que chaque pôle de la BDM soit représenté. Les bibliothèques invitées à la seconde phase étaient présentes à chaque cycle et des partenaires spécialisés étaient conviés selon la thématique du cycle.

Les ateliers de travail étaient conçus et animés par les chefs de pôle de la BDM, qui adressaient à l'ensemble des participants un compte-rendu de chaque réunion faite avec les partenaires.

Lorsque sa rédaction sera achevée, le schéma départemental fera l'objet d'une restitution auprès des partenaires qui ont participé aux ateliers de diagnostic et d'élaboration des propositions.

La méthodologie d'écriture de ce schéma se félicite d'avoir été participative et interactive, en recueillant la parole de chaque acteur lors de brainstormings et de débats. Qu'ils en soient remerciés ici !

Les réflexions des groupes de travail ont donné lieu à la rédaction de fiches actions présentées ci-après et qui constituent le programme d'intervention du Département dans le champ de la lecture publique pour les cinq années à venir.

Après le vote par l'assemblée départementale, le schéma sera publié à l'attention des partenaires et des usagers.



**Atelier participatif
d'élaboration du Schéma**
(septembre 2021)

.....

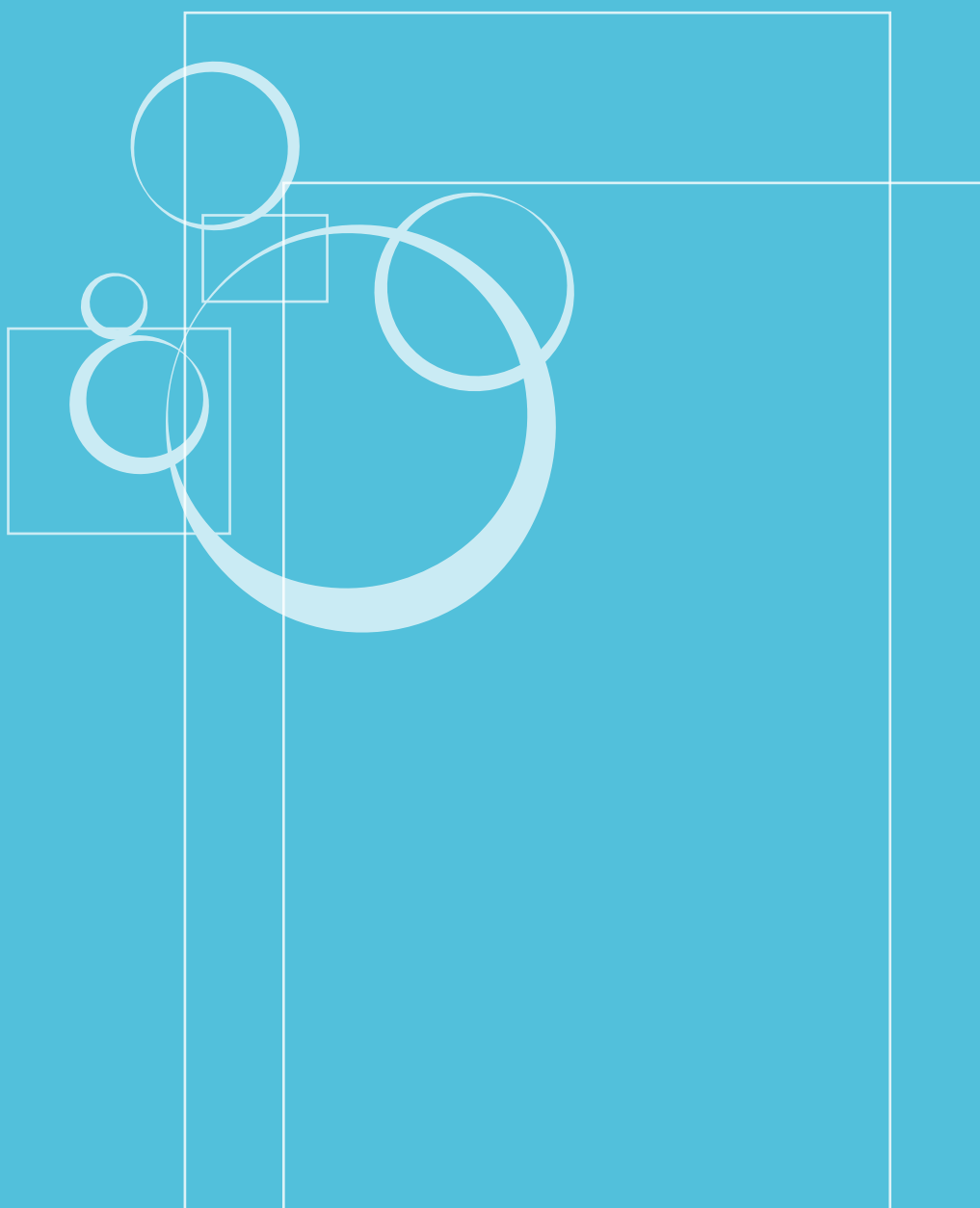
.....

.....

.....

.....

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC :
LA BDM, UNE ACTION DÉTERMINANTE
MAIS FRAGILISÉE



Avec une superficie de 8 162 km² et une population de 567 462 habitants, la Marne se place par sa taille au 7ème rang des départements français métropolitains et au 45ème rang par sa population. Située en région Grand-Est, elle est voisine de l'Île-de-France et des Hauts-de-France avec qui elle a de nombreux liens.

Depuis le 1er janvier 2021, le département compte :

- 613 communes
- 14 EPCI à fiscalité propre dont 8 EPCI ayant en gestion une ou plusieurs bibliothèques.

La Marne est un département empreint de ruralité :

- Près de 90% des communes comptent moins de 1 000 habitants,
- 74% moins de 500 habitants.

Son maillage urbain se caractérise d'abord par le poids de l'agglomération de Reims (la communauté urbaine du Grand Reims compte 295 926 habitants (2018)) et par un réseau de villes moyennes (21 communes de plus de 2 500 habitants, dont seulement 5 de plus de 10 000), à l'image de la ville chef-lieu, jusqu'à peu capitale administrative de la région Champagne-Ardenne.

Au total, 83% de la population vit dans les aires d'attraction des quatre plus grandes villes (Insee 2020).

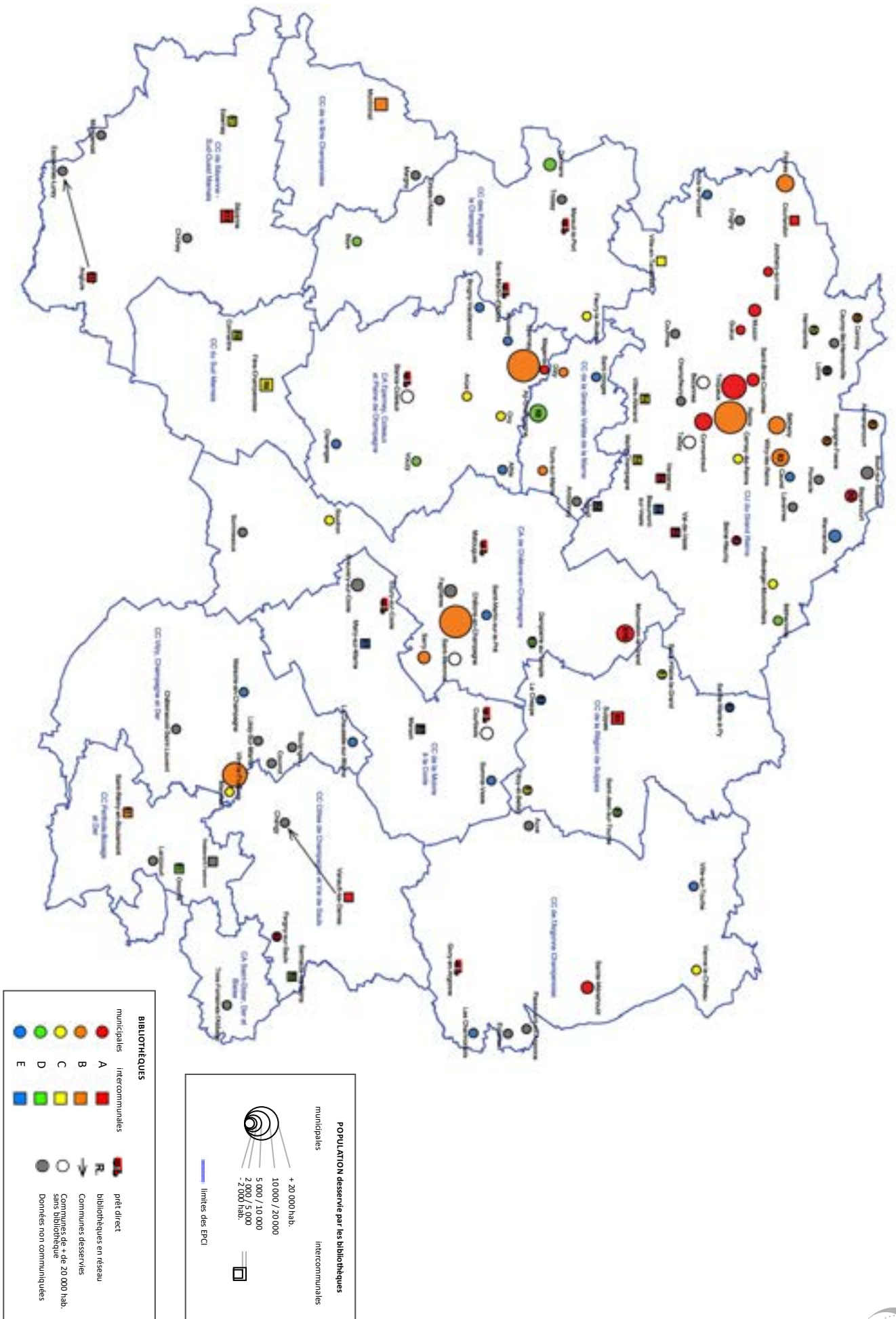
ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC EXTERNES

• *Un maillage satisfaisant, malgré quelques zones blanches*

Au total, la Marne compte 123 lieux de lecture (bibliothèques rayonnantes, bibliothèques de proximité, dépôts de livres) sur l'ensemble du territoire.

La BDM dessert 109 d'entre eux.

Elle ne dessert pas directement les bibliothèques de Reims, de Châlons-en-Champagne, d'Épernay et de Vitry-le-François, villes de plus de 10 000 habitants. Mais elle propose des services à ces quatre communes, notamment pour du prêt de matériel d'animation ou de la formation, et plus récemment, en 2020, pour le service de ressources numériques de la BDM qui a été ouvert aux adhérents de la bibliothèque de Vitry-le-François.



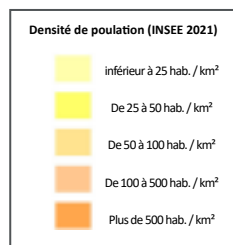
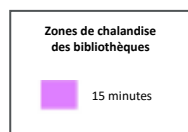
Le maillage est globalement satisfaisant puisque 79,8% des Marnais vivent dans une commune disposant d'un lieu de lecture et plus de 90% se trouvent à moins de 15 minutes en voiture d'une bibliothèque « rayonnante », c'est-à-dire disposant de moyens suffisants pour proposer un service de lecture publique de qualité.

On distingue :

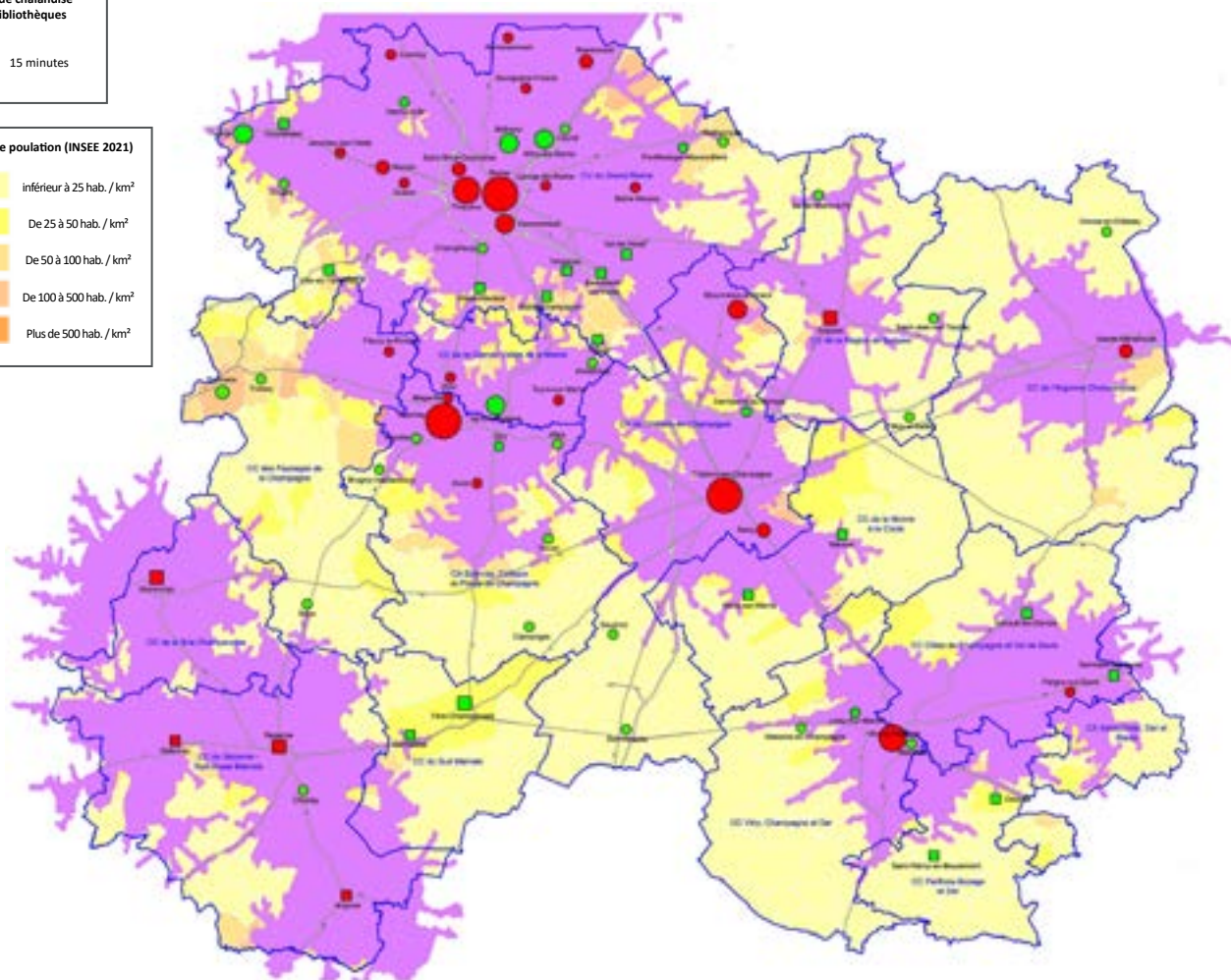
- La zone du Grand Reims avec un maillage dense et qualitatif comprenant 40 bibliothèques du réseau, soit plus d'un tiers,
- Des « zones blanches » (zones non desservies par une bibliothèque rayonnante) aux extrémités Est et Ouest du Grand Reims,

- Des zones blanches au sud et à l'est du département, dont certaines où il existe un bourg-centre de plus de 1000 habitants, non doté d'une bibliothèque, ou doté d'une bibliothèque ne disposant pas de moyens suffisants : Dormans, Fère-Champenoise et Connantre ou encore Blancs-Coteaux (où un projet de construction est en cours) par exemple.

Pour pallier l'absence de bibliothèque et susciter l'envie d'en créer une, la BDM proposait, jusqu'à la pandémie de covid-19, un passage régulier du bibliobus à 7 communes de la Marne, dont certaines situées dans des zones blanches comme Blancs-Coteaux ou Givry-en-Argonne. Ce service a dû s'arrêter car il ne pouvait être continué dans des conditions sanitaires satisfaisantes.



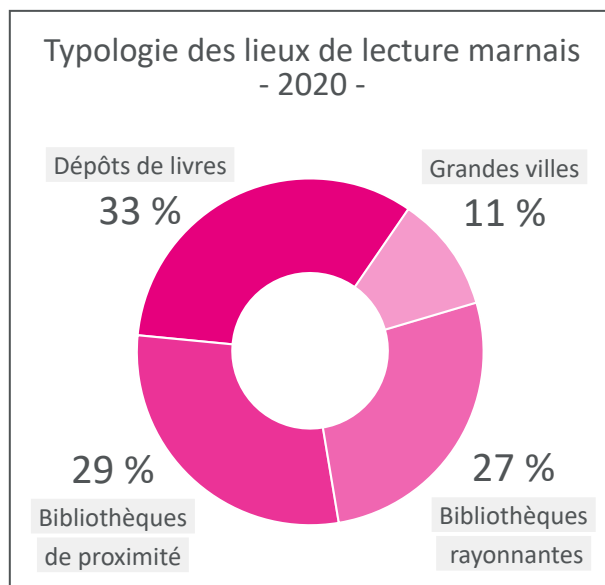
Zones de chalandises des bibliothèques de la Marne
15 minutes autour des bibliothèques rayonnantes



• Une typologie contrastée

Comme l'indique ce tableau ci-dessous, il existe des contrastes importants entre les établissements :

- Certains bénéficient de moyens leur permettant de proposer une offre culturelle diversifiée en phase avec les attentes des habitants,
- D'autres ne peuvent proposer qu'un service limité, faute de moyens. Certains lieux réussissent néanmoins à être dynamiques, mais cela repose exclusivement sur l'investissement personnel des bénévoles locaux.



	Bibliothèques villes + 10 000 habitants	Bibliothèques rayonnantes	Bibliothèques de proximité	Dépôts de livres
Nombre	14 hors réseau + 1 réseau (Tingueux)	32	36	40
Taux d'inscription (moyenne)	15 - 20% <i>(comparable à la moyenne nationale)</i>	15-20% <i>(comparable à moyenne nationale)</i>	3 à 6% sauf exception <i>(bénévoles très dynamiques, appartenance à un réseau)</i>	2%
Offre documentaire et de services	Multisupport Services variés	Multisupport Services variés	Déploiement inégal Livre uniquement dans plusieurs lieux	Livre uniquement
Numérique accès à Internet, fablab, jeux vidéo, ressources diverses	Présence importante	Présence variable en fonction des moyens mobilisés	Faiblesse, sauf exceptions	Absence
Aménagement de l'espace	Lieux agréables, invitant à rester : esprit « tiers lieu »	Inégal	Vétuste sauf exceptions	Étagères uniquement
Horaires d'ouverture	Bien adaptés, souvent soir et dimanche	Souvent bien adaptés	Faibles <i>(4h à 8h hebdo)</i>	Très faibles <i>(1h à 4h hebdo)</i>
Fonctionnement	Professionnalisé Budgets significatifs	Fragiles : équipes réduite Budgets partiels	Bénévoles ou professionnel à temps partiel Peu ou pas de budget	Bénévoles Pas de budget

Ces contrastes supposent des besoins d'accompagnement différents de la part de la BDM :

- Les bibliothèques rayonnantes ont des attentes sur de nouvelles actions à porter, des projets à fort niveau d'ingénierie ou de la médiation documentaire et numérique.
- Les dépôts de livres attendent surtout un service de prêt de documents régulier.
- Entre les deux, les bibliothèques de proximité présentent un dynamisme hétérogène, leurs attentes évoluent, mais plus lentement que celles des bibliothèques rayonnantes.

- *Des mises en réseau plus nombreuses mais peu coordonnées*

Depuis une quinzaine d'année, les mises en réseaux de bibliothèques se développent sur tout le territoire français. En effet, elles représentent un véritable facteur de dynamisation des territoires en ce qu'elles permettent de mutualiser les moyens tout en augmentant le service pour les usagers et en diversifiant les ressources pour les bibliothécaires.

◇ DIVERSITÉ DES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES MARNAIS

Le précédent plan de développement de la lecture publique de la bibliothèque départementale de la Marne (2010-2020) avait déjà inscrit comme axe fort l'accompagnement à la création de réseaux de bibliothèques.

- La bibliothèque départementale a accompagné la création du premier réseau de bibliothèques en 2008, pour la communauté de communes de Suippes et 6 communes environnantes,
- À ce jour, la bibliothèque départementale a aidé à la création de 12 réseaux de bibliothèques,
- C'est aujourd'hui environ un tiers des bibliothèques desservies par la BDM qui se situent dans un réseau de bibliothèques,
- Ces réseaux sont constitués de 2 à 7 structures de lecture publique. La physionomie de chaque réseau est très variable : certains réseaux sont composés de structures intercommunales, d'autres sont le fruit d'un conventionnement entre communes ou communes et intercommunalité.

◇ ABSENCE DE COORDINATEUR DE RÉSEAU

Peu de réseaux disposent d'un coordinateur. Cependant, ces réseaux ne peuvent fonctionner correctement que si la fonction de coordination est identifiée et portée par un agent sur un temps de travail dédié. C'est véritablement le coordinateur qui fait vivre le réseau, qui crée du lien entre les structures et impulse des projets communs.

Sans coordinateur, l'augmentation des services pour les usagers se trouve très limitée.

En l'occurrence, dans la Marne, le réseau de bibliothèques qui présente de très bons résultats (organisation de grands temps forts culturels communs, dynamisation des petites bibliothèques, circulation efficace des documents avec une politique documentaire concertée...) est celui dont le coordinateur dispose d'un temps de travail dédié.

- *Un taux de professionnalisation à développer*

45 bibliothèques (sur 109) sont gérées par 69 professionnels.

60% des bibliothèques sont entièrement gérées par des bénévoles, bien que certaines soient implantées dans des bourgs-centres de plus de 1 000 habitants.

Le niveau de professionnalisation n'est donc pas entièrement satisfaisant et pourrait être meilleur, certains bénévoles effectuant une quantité de travail qui nécessiterait l'embauche d'un salarié.

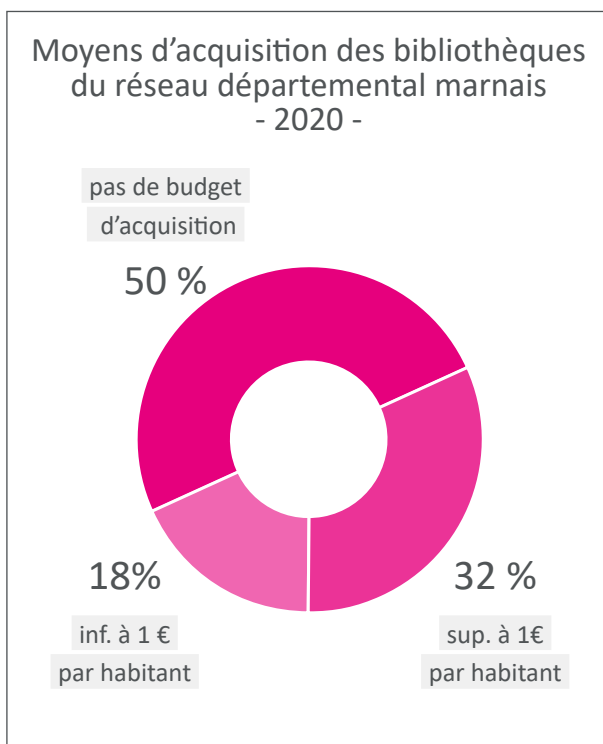
L'absence de professionnels est un frein à l'élargissement des horaires d'ouverture (conséquence directe sur le taux d'inscrits) et à la modernisation des bibliothèques. Elle ne permet pas de porter un projet de lecture publique qui touche la population et qui perdure dans le temps.

Le bénévolat est également présent dans certaines bibliothèques gérées par une personne salariée. Les missions confiées aux bénévoles sont alors différentes, plus en complémentarité avec la personne salariée, qui gère l'équipe de bénévoles et répartit les tâches en fonction de l'investissement de chacun.

- *Des moyens d'acquisition documentaire souvent insuffisants*

Bien que les bibliothèques évoluent vers un modèle moins centré sur le document, les collections de livres, CD, DVD, restent cruciales dans leurs services : ces documents restent coûteux à l'achat et la bibliothèque est souvent le seul point d'accès, tout particulièrement en milieu rural.

Sans moyen pour acquérir des documents, les bibliothèques ne peuvent proposer des collections attractives, remplir leur rôle de promotion de la lecture, ni participer à la vie citoyenne et à la construction de l'opinion publique en proposant tel ouvrage qui fait débat ou tel roman phare de la rentrée littéraire.



68% du réseau ne possède pas des moyens suffisants pour satisfaire les besoins des habitants.

Dans ces conditions, la BDM ne peut pas proposer suffisamment de nouveautés dans tous les domaines documentaires pour se substituer aux achats que devraient effectuer les communes : nombre de bibliothèques ont alors peu d'ouvrages récents et ne proposent que des collections vieillissantes, moins attrayantes pour le public.

EN RESUMÉ

Diagnostic externe

Atouts

- Un maillage globalement satisfaisant, les zones blanches étant majoritairement des zones à très faible densité de population
- Plusieurs projets de constructions ou d'évolutions de bibliothèques en cours, accompagnés par la BDM
- Environ 1/3 des bibliothèques de la Marne sont intégrées dans des réseaux de bibliothèques
- 69 professionnels du secteur culturel font vivre les bibliothèques et contribuent à l'évolution de leurs services
- Quelques petites structures sont très dynamiques grâce à l'engagement de leurs bénévoles responsables ou à leur inscription dans un réseau de bibliothèques

Fragilités

- 40% du réseau départemental est constitué de tout petits dépôts guère utilisés par le public
- La majorité des réseaux fonctionnent sans coordinateur, et sans moyens communs
- Certaines bibliothèques des bourgs-centres n'ont pas de professionnel qualifié, ou à temps très partiel
- Plus de la moitié des bibliothèques du réseau est gérée entièrement par des bénévoles, ce qui fragilise leur pérennisation
- Une majorité de bibliothèques ne dispose pas de moyens d'acquisition satisfaisants

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC INTERNES

L'offre de services de la BDM est largement utilisée par les bibliothèques du réseau comme cela a été présenté en introduction.

Néanmoins, son action est aujourd'hui fortement entravée par des motifs structurels qui prennent de plus en plus de place : état et taille du bâtiment, mise à l'arrêt des bibliobus et manque de personnel.

Pour toute cette partie, les moyens de la bibliothèque départementale de la Marne sont comparés à :

- Un échantillon de 7 départements à la population proche de celle de la Marne (entre 540 000 et 600 000 habitants) : Doubs, Saône-et-Loire, Vaucluse, Sarthe, Somme, Eure, Côtes-d'Armor,
- Un échantillon de 9 départements dont la bibliothèque départementale dessert un nombre de lieux de lecture proche de celui que la BDM dessert (entre 100 et 120) : Eure-et-Loir, Haute-Saône, Pyrénées-Atlantiques, Rhône, Eure, Indre-et-Loire, Sarthe, Yonne, Vosges.

Les données présentées proviennent des sources suivantes :

- Données de population : données Insee, estimation des populations par département pour 2021,
- Données bibliothèques : données 2018 issues de l'enquête annuelle réalisée par le Service du Livre et de la Lecture auprès des bibliothèques départementales.

• Le bâtiment : un frein à l'activité de la BDM

La BDM ne cesse de s'adapter aux évolutions rapides qui ont lieu dans les bibliothèques. Depuis une décennie, elle a diversifié son offre de services, en mettant l'accent sur l'action culturelle, la médiation numérique et la formation professionnelle.

Cette adaptation se trouve aujourd'hui freinée par son bâtiment conçu à l'origine pour une mission de stockage.

◇ UN BÂTIMENT LARGEMENT SOUS-DIMENSIONNÉ

*La BDM
2ème plus petite
de France*

La bibliothèque départementale de la Marne compte 1000 m², ce qui en fait la deuxième plus petite bibliothèque départementale de France, après celle de la Lozère (550 m²), qui est le département le moins peuplé de France (76 530 habitants).

Ce constat est appuyé à plusieurs niveaux de comparaison :

Marne	1000 m ²
Bibliothèques de départements à la population proche (moyenne)	1 720 m ²
Bibliothèques desservant un nombre proche de lieux de lecture (moyenne)	1 764 m ²
France métropolitaine (moyenne)	2 206 m ²
France métropolitaine (médiane)	1 645 m ²

Il apparaît ici que :

- Les départements ayant une population proche de celle de la Marne ont une bibliothèque plus grande que la BDM d'environ 700 m² en moyenne.
- De la même manière, les bibliothèques départementales desservant un nombre de lieux de lecture proche de celui que dessert la BDM sont bien plus grandes que la BDM, avec une différence de plus de 700m² en moyenne également,

- Ces chiffres sont proches de la médiane des surfaces de toutes les bibliothèques départementales de France métropolitaine, bien que la moyenne soit largement plus élevée, traduisant de forts écarts de valeurs (7 bibliothèques départementales mesurent plus de 5 000 m²).

Ainsi, pour être à la hauteur des départements à la population proche ou desservant un nombre de lieux de lecture équivalent, **la BDM devrait avoir un bâtiment plus grand de plus de 70% que la surface de son bâtiment actuel.**

◇ UN BÂTIMENT INADAPTÉ AUX MISSIONS ACTUELLES

Le bâtiment de la BDM n'est pas classé ERP (Établissement Recevant du Public) :

- ➔ cela représente un problème pour l'accueil de bibliothécaires du réseau qui est pourtant indispensable (prêts de documents et de matériels, formations)

Les magasins ne sont plus adaptés :

Dans la majorité des bibliothèques départementales de France, l'accueil en magasin est aujourd'hui pensé sur le modèle de l'accueil des usagers dans une bibliothèque municipale ou intercommunale : il s'agit d'un moment convivial d'échange et de conseils, les étagères ne sont pas trop hautes et de nombreux documents sont mis en valeur. Le ou la bibliothécaire locale peut s'asseoir dans un fauteuil confortable pour feuilleter les livres et faire son choix.

Le magasin de la BDM ne permet pas ce type d'accueil tant son mobilier est inadapté et son espace réduit, sans compter le froid qui y règne l'hiver et le manque de luminosité naturelle.

- ➔ installé sur deux niveaux sans ascenseur, dans des rayonnages très serrés, il est un frein à la venue de certains partenaires. Cet aménagement empêche l'évolution des services de la BDM (refonte de la desserte, gestion des collections, valorisation des ressources, attractivité et sécurité du lieu).



MARNE
Bibliothèque départementale
Magasins



MARNE
Bibliothèque départementale
Salle de formation



MARNE
Bibliothèque départementale
Salle de stockage des matériels
d'animation

Les conditions de stockage rendent difficile l'accès à la ressource :

- ➔ L'activité de gestion et de prêt du matériel d'animation et du matériel numérique est rendue complexe du fait de la taille et de l'organisation du bâtiment.
- ➔ Le matériel d'animation est stocké dans un local inadapté, présentant des risques d'accident du travail (une partie du matériel est placée en hauteur sans échelle pour y accéder).
- ➔ Le matériel numérique est stocké à trois endroits différents, dans des boîtes ou caisses. Dans les deux cas, ces deux matériels ne sont pas visibles par les bibliothécaires locaux lors de leur venue à la BDM, et ne sont ainsi pas mis en valeur en vue d'un emprunt. Dans le cas du matériel numérique, cette situation entrave la possibilité de réaliser de la médiation auprès des bibliothécaires locaux lors de leur visite, et contribue au sous-emploi de ce matériel aujourd'hui.

L'espace de formation est obsolète :

- ➔ exigü, avec une faible lumière naturelle, sans aucune aération possible, il dispose d'un mobilier inadapté à la formation de stagiaires et constitue également la salle de réunion de la BDM, ce qui engendre parfois des conflits d'usages. La crise du covid-19 et ses mesures de distanciation ont montré toutes les limites de cet espace.



MARNE
Bibliothèque départementale

D'autres espaces, enfin, sont problématiques :

➡ la cuisine est petite, mal éclairée, et n'invite pas aux moments conviviaux indispensables à la cohésion d'équipe, tandis que le deuxième garage présente des problèmes d'étanchéité et se retrouve régulièrement inondé lors de fortes pluies.

Vieux de plus de cinquante ans, le bâtiment de la BDM aura par ailleurs bien du mal à s'adapter aux nouvelles obligations de baisses de consommation énergétique des bâtiments publics exigée par la loi ELAN du 23 novembre 2018 et précisée par le Décret tertiaire du 25 juillet 2019.

La mauvaise ergonomie des locaux est source de dégradation des conditions de travail qui contribue progressivement au risque de mal-être au travail.

De nombreux conseils départementaux investissent dans des bâtiments modernisés encouragés par le soutien de l'État et les nouveaux défis des bibliothèques publiques : *« les années 2000 à 2020 ont donné lieu à de nombreux travaux. Ainsi, 80 bâtiments [sur 135], principalement des bibliothèques principales, ont indiqué avoir procédé à des travaux d'une ampleur significative entre 1990 et 2020, dont 75 entre 2000 et 2020 [...]. Parmi ces 75 bâtiments, 39 ont connu des travaux durant les 5 dernières années¹. »*

1 - «Diagnostic immobilier des bibliothèques départementales en 2019», ABD, SLL.



FINISTÈRE
Bibliothèque départementale



AISNE
Bibliothèque départementale

- Une équipe en recomposition marquée par des effectifs réduits

Depuis 2003, l'activité de la BDM a fortement évolué : restructuration des méthodes de travail, proposition de nouveaux services, prise d'ampleur des missions d'ingénierie... Au cours des années, la BDM a développé son service dans une optique d'optimisation des ressources humaines.

Cependant, cette logique arrive aujourd'hui à son terme pour deux raisons :

- La prise d'ampleur de la mission d'accompagnement des collectivités et bibliothèques du territoire entre en tension avec la charge de travail que représente la gestion des collections. La gestion des volumes de prêt et la médiation des collections nécessitent en effet un temps de travail incompressible. Ces missions ont été assumées avec difficulté en 2021 du fait de l'effort budgétaire demandé à tous les services (un quart du personnel manquant pendant un an). Le remplacement de 3 ETP, annoncé en novembre 2021, devrait permettre de retrouver un niveau de service égal à celui de 2019, sans toutefois permettre de réelle marge de manœuvre pour le développement de nouveaux services.
- Plus largement, les moyens humains dévolus à la BDM se situent en dessous des moyens généralement alloués aux bibliothèques départementales.

Marne	18,9 ETP (projection après recrutements)
Bibliothèques de départements à la population proche (moyenne)	20,8 ETP
Bibliothèques desservant un nombre proche de lieux de lecture (moyenne)	20,6 ETP
Total des BD en France métropolitaines (moyenne)	25,95 ETP
Total des BD en France métropolitaines (médiane)	21,2 ETP

Le développement d'une politique de lecture publique ambitieuse, permettant une montée en puissance raisonnée des bibliothèques dans le département de la Marne, nécessiterait donc des moyens nouveaux.

- Un parc de véhicules contrasté

La BDM possède 5 véhicules :

- 3 bibliobus servant à faire exclusivement du prêt de livres auprès des bibliothèques du réseau et de 7 communes bénéficiant d'un « prêt direct »
- 2 véhicules légers (de type Master) servant aux navettes de livraison

Les deux véhicules légers sont récents et fonctionnels. En revanche, âgés de 16 ans, les bibliobus sont en « fin de vie » et ne permettent plus de circuler dans de bonnes conditions de sécurité. Le montant des réparations nécessaires pour leur permettre de reprendre la route est très élevé, de même que leur coût d'entretien. Ils ne sont par ailleurs plus vraiment adaptés à l'équipe car ils requièrent un permis poids-lourd que seul un agent détient.

La BDM possède, là encore, un nombre de véhicules inférieur aux moyennes des BD (7 véhicules en moyenne).



MARNE
Bibliothèque départementale
Bibliobus

EN RESUMÉ

Diagnostic interne

	Atouts	Fragilités
Général	<ul style="list-style-type: none"> ● Très bonne image de la BDM auprès du réseau départemental 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bâtiment inadapté aux usages et aux besoins d'une bibliothèque départementale aujourd'hui ● Déficit RH depuis plusieurs mois, manque de perspectives de recrutement qui entraîne une forte tension pour le personnel
Encadrement juridique		<ul style="list-style-type: none"> ● Absence de conventionnement avec les communes partenaires, manque de lisibilité des services de la BDM
Subventions		<ul style="list-style-type: none"> ● Faibles montants pour les subventions d'action culturelle et subventions au transport école-bibliothèque gérés par la BDM ● Absence de communication autour de ces subventions
Action culturelle, matériel numérique	<ul style="list-style-type: none"> ● Bien connue, bien utilisée, la programmation proposée satisfait les attentes du terrain ● Développement et diversification du matériel d'animation, emprunté fréquemment ● Parc de matériel numérique important 	<ul style="list-style-type: none"> ● Certaines bibliothèques sont freinées par le processus d'appel à projet pour bénéficier d'un spectacle ou d'un prêt de matériel numérique ● Le matériel numérique est peu utilisé, faute d'information mais surtout de formations, de pratique et d'accompagnement à la formalisation de projets numériques
Formation	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposition de formations très appréciée, qui favorise les évolutions des bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Peu de présence des bénévoles aux formations proposées : entrave la montée en compétence et l'évolution des petites structures
Collections	<ul style="list-style-type: none"> ● Collections qui irriguent plutôt bien le territoire : 51,5% des collections sont en prêt dans les bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ressources numériques : peu médiées, peu utilisées, malgré des budgets importants ● Peu de dispositifs de valorisation des collections, notamment en ligne ● Le travail sur les collections demande beaucoup de temps, et implique les 4 pôles de la bibliothèque (dont le pôle administratif), sur des missions d'acquisition, de catalogage, d'équipement, de recherche, de rangement et de livraison de documents.
Desserte	<ul style="list-style-type: none"> ● Service de navette plébiscité, augmentation régulière du nombre de réservations ● Le bibliobus est un service historique de la BDM, bien identifié par les élus locaux et très apprécié des bibliothécaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucune modalité de desserte pour les échanges de fonds n'est actuellement satisfaisante : les trois bibliobus sont en fin de vie et le magasin ne permet pas de garantir des accueils dans de bonnes conditions
Ingénierie et accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> ● La BDM accompagne tous les projets des bibliothèques et des collectivités qui le souhaitent. Cette ingénierie est très appréciée et jugée nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'intensification des missions d'ingénierie nécessite du temps et des compétences nouvelles. Cela engendre une tension par rapport au temps nécessaire pour la mission documentaire.

.....

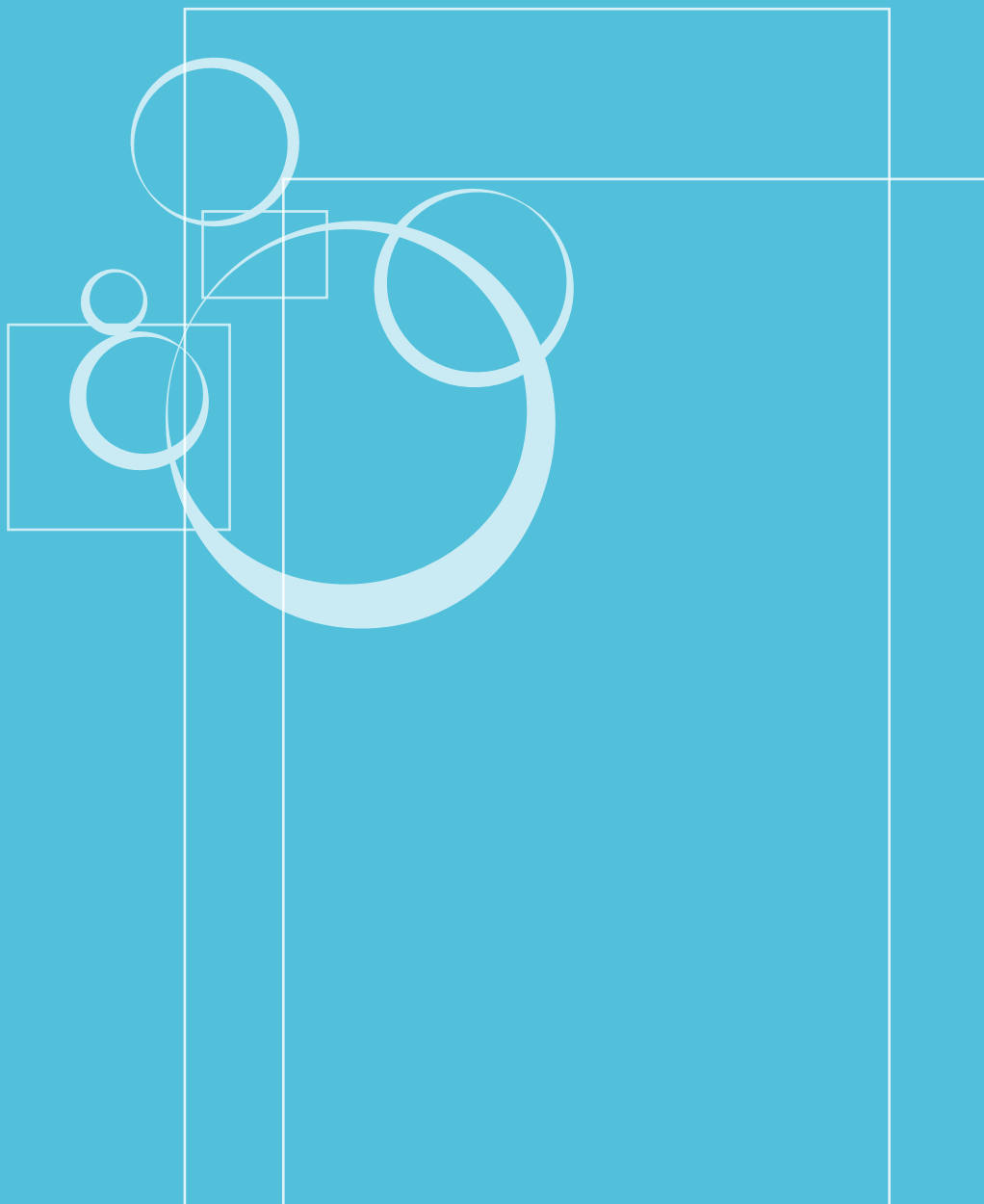
.....

.....

.....

.....

LES AXES STRATÉGIQUES



Comme nous l'avons vu en introduction, la lecture publique est un atout pour la dynamisation des territoires, et en particulier des territoires ruraux.

Depuis plusieurs années, les bibliothèques évoluent d'un modèle centré sur le document, et en premier lieu le livre, vers un modèle centré sur l'utilisateur et les services et ressources dont il a besoin pour se divertir, s'informer, s'exprimer et rencontrer ses pairs. Elles sont devenues de véritables espaces de rencontres, d'animation, des lieux où se mêlent le savoir et le loisir, elles accompagnent les transitions numériques pour tous les âges et sont des lieux ressources pour l'inclusion des personnes en difficulté.

C'est donc cette plasticité et cette ouverture des bibliothèques d'aujourd'hui que ce schéma met en avant, et les trois grandes orientations stratégiques qui ont guidé les travaux lors de son élaboration reflètent ces caractéristiques :

- 1 - Favoriser l'accès des Marnais à une offre culturelle de proximité
- 2 - Accompagner l'évolution des structures pour en faire des lieux ouverts, attractifs et participatifs
- 3 - Animer et faire s'animer les territoires par la culture

FAVORISER L'ACCÈS DES MARNAIS À UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ

Le Département possède une compétence culturelle de soutien à la lecture publique, qui se traduit par le partenariat avec les collectivités disposant d'une bibliothèque ou par l'instauration d'une offre culturelle en direct dans certaines autres collectivités particulièrement éloignées des bibliothèques rayonnantes. C'est à ce double enjeu que cette orientation stratégique répond : comment mettre en place une offre culturelle de qualité, visible et adaptée aux territoires à la fois pour les collectivités dotées d'une bibliothèque et les autres ?

Bien qu'une offre culturelle à destination des citoyens excède le simple accès aux documents et matériels, ces derniers restent un des cœurs d'activité des bibliothèques, souvent le plus connu des habitants. C'est pourquoi cette orientation stratégique s'attache à redéfinir les conditions de rencontre entre les ressources proposées par la bibliothèque départementale et les usagers des médiathèques. Cela passe à la fois par les modalités d'acheminement des ressources pour les bibliothèques et les territoires éloignés (bibliobus, accueils en magasin, navettes documentaires) et par une politique documentaire globale, dont une politique de valorisation volontariste de ces ressources auprès des bibliothécaires locaux et du grand public.

Ces nouvelles modalités nécessitent une modernisation du service et en particulier de nouveaux moyens à la fois matériels et humains pour que les ressources soient conservées et présentées dans de bonnes conditions. Ces collections pourront ainsi être valorisées et, in fine, utilisées par les habitants du département. L'État soutenant particulièrement ces types de modernisation, il pourra s'avérer être un partenaire financier de premier rang.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES POUR EN FAIRE DES LIEUX OUVERTS, ATTRACTIFS ET PARTICIPATIFS

L'évolution des bibliothèques et leur capacité à s'adapter aux attentes et besoins de la population reposent sur plusieurs facteurs qui se combinent :

- La volonté des élus locaux, et en particulier des élus intercommunaux, de développer une politique culturelle pour leurs administrés, et les moyens matériels et humains qu'ils y allouent,
- La possibilité pour les structures d'intégrer un réseau de bibliothèques,
- La formation du personnel, qu'il soit salarié ou bénévole, ainsi que la montée en compétence par d'autres biais (partages d'expériences, entraide entre pairs...),
- Le développement de nouveaux services et de nouveaux partenariats.

C'est donc sur tous ces points que la bibliothèque départementale doit agir pour permettre aux bibliothèques marnaises de proposer un service attractif et ouvert à tous.

ANIMER ET FAIRE S'ANIMER LES TERRITOIRES PAR LA CULTURE

Les bibliothèques sont des lieux qui proposent une offre plurielle : l'offre documentaire est souvent la plus connue, mais ce sont bien les initiatives et projets culturels autour des collections qui permettent aux bibliothèques d'être dynamiques et de répondre aux besoins des habitants. Dans les milieux ruraux, la bibliothèque est souvent le seul lieu de diffusion culturelle en l'absence de salles de spectacles ou de centres culturels. Il est donc nécessaire d'offrir des perspectives de développement culturel pour ces structures qui maillent le territoire.

Cela repose sur trois éléments :

- L'action culturelle : l'organisation de spectacles, d'ateliers de pratique artistique, d'expositions, de rencontres, etc. dans les bibliothèques pour permettre une plus grande ouverture sur le monde ainsi que l'expression des usagers

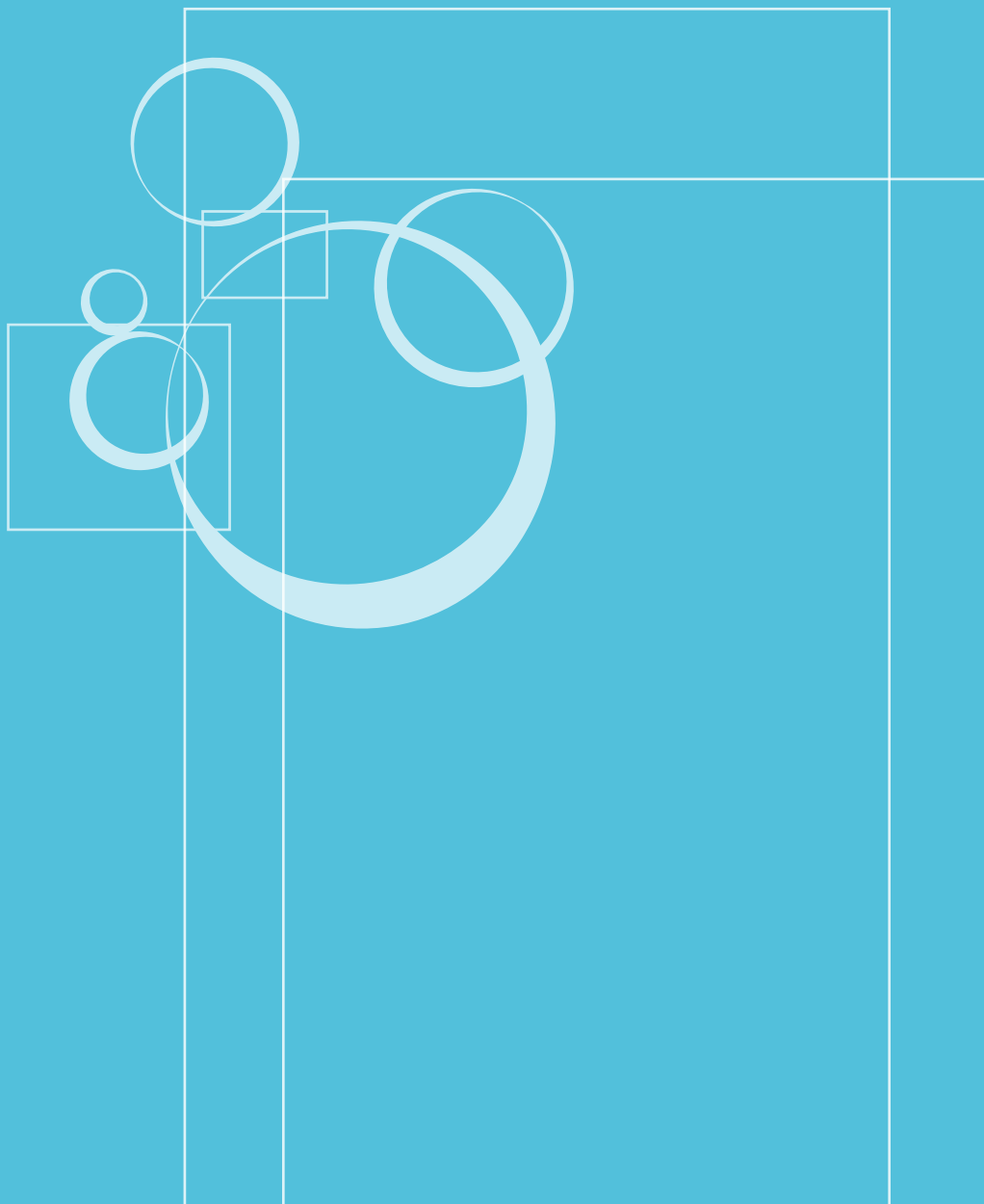
- La médiation numérique, qui propose des outils pour accompagner les pratiques numériques en pleine expansion (utilisation des outils de base, éducation aux médias mais aussi création numérique)
- Le développement des publics aux besoins spécifiques, en œuvrant pour l'accès à la culture et à la lecture des personnes qui ne viennent pas en bibliothèque aujourd'hui pour des raisons d'accessibilité (physique, intellectuelle, représentation de la bibliothèque...)

Cet axe stratégique est donc essentiel pour permettre aux bibliothèques de devenir de vrais acteurs culturels sur leur territoire, et ainsi de proposer une offre en phase avec les pratiques culturelles du plus grand nombre.

Telles sont les orientations stratégiques qui sont déclinées dans ce schéma départemental pour la lecture publique sous forme de fiches-actions.

Elles reflètent l'engagement du Département en faveur de la lecture publique pour tous les Marnais et d'une conception plurielle de la culture comme élément d'épanouissement pour les citoyens.

FICHES ACTION



AXE 1

Favoriser l'accès des marnais à une offre culturelle de proximité

Fiche 1

Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics 37

- 1.a. Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM 38
- 1.b. Améliorer la recherche sur le catalogue en ligne 39
- 1.c. Développer la médiation sur les réseaux sociaux..... 40

Fiche 2

Proposer une offre innovante pour desservir les zones éloignées d'une bibliothèque rayonnante..... 41

- 2.a. Acquérir un véhicule aménagé et créer régulièrement des bibliothèques éphémères dans les territoires éloignés d'une bibliothèque 42
- 2.b. Proposer un service de ressources en ligne aux habitants du département..... 43

Fiche 3

Optimiser la desserte documentaire à destination des bibliothèques 44

- 3.a. Structurer et formaliser l'accès et l'utilisation de la desserte documentaire de la BDM 45
- 3.b. Doubler le service de navette documentaire sur l'ensemble du réseau 46

Fiche 4

Assurer une offre documentaire plus réactive et adaptée au terrain 47

- 4.a. Instaurer une complémentarité documentaire entre les bibliothèques locales et la BDM..... 48
- 4.b. Inciter les bibliothèques locales à formaliser leur politique documentaire 49

FICHE 1

Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics

Constats

La Bibliothèque départementale propose un grand nombre de ressources :

- Des documents : livres, CD, DVD, magazines, liseuses,
- Des ressources en ligne : autoformation, livres numériques, vidéo à la demande, presse,
- Du matériel d’animation : tapis de lecture, kamishibai, expositions, jeux de société, etc.
- Du matériel numérique : tablettes, imprimantes 3D, découpeuse vinyle, robots, etc.
- D’autres types de matériels : poufs, transats, grilles d’exposition, meuble « Facile à lire », etc.

Cependant, la mise en valeur de ces ressources est limitée : elle se fait principalement par le site internet de la BDM (présentation des matériels et sélections documentaires) et les échanges oraux entre les agents de la BDM et les bibliothécaires du réseau départemental (conseils, coups de cœur présentés en direct).

Sur le site internet, l’information est multiple, ce qui atténue la portée des sélections réalisées par les bibliothécaires. Les ressources numériques sont peu connues, peu médiées, et les livres numériques posent des problèmes techniques, source de mécontentements.

Pour les ressources autres que livres, CD et DVD, il existe quelques supports de communication, notamment des flyers listant le matériel d’animation et le matériel numérique, mais ces listes de ressources ne mettent pas en valeur l’utilisation possible du matériel et n’appellent pas à un emprunt par les bibliothèques. Ces flyers sont par ailleurs rapidement obsolètes, du fait du renouvellement régulier du matériel.

La Bibliothèque départementale publie également une newsletter mensuelle à destination des bibliothécaires et du grand public, dans laquelle elle présente régulièrement une sélection de certaines ressources, le plus souvent des sélections documentaires proposées sur le site. Elle est peu présente sur les réseaux sociaux et ne joue pas un rôle de médiation en ligne (conseils de lecture sur Facebook, « booktubes » sur Youtube, etc.).

Enjeu

Faire émerger une politique de valorisation globale et systématique des ressources de la BDM, afin de proposer plusieurs modalités de mise en valeur pour chaque ressource, à destination des bibliothèques du réseau départemental et des usagers (lorsque cela est possible et pertinent).

Actions

- a. Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM.
- b. Améliorer la recherche sur le catalogue en ligne.
- c. Développer la médiation sur les réseaux sociaux.

FICHE 1.a.

Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Augmenter la visibilité des matériels de la BDM dans les magasins– Susciter l’envie d’emprunter et de découvrir les ressources documentaires et matérielles pour qu’elles puissent rencontrer le public des bibliothèques– Faire profiter les bibliothécaires du réseau et le public de l’expertise documentaire des bibliothécaires de la BDM
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Inclure lors des accueils des bibliothèques des actions de valorisations des ressources– Développer des vidéos de présentation/valorisation de documents (booktube) accessibles sur le site Internet de la BDM– Développer l’enrichissement collaboratif des notices bibliographiques de la BDM via le site internet de la BDM (notation, commentaires...)– Proposer des présentations de documents délocalisées sur le territoire par un libraire
Coût	<p>¼ ETP B (remplacement prévu : 1er semestre 2022)</p> <p>Coût intervention libraire présentation de documents : 1 000 euros</p>
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires – Pôle publics

FICHE 1.b.

Améliorer la recherche sur le catalogue en ligne pour être en phase avec les pratiques actuelles de recherche sur Internet

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Faire évoluer le moteur de recherche du site internet de la BDM vers un fonctionnement dynamique, intelligent et intuitif – Rendre le catalogue interrogeable par les moteurs de recherche – Faciliter l'accès aux documents par la géolocalisation des résultats de recherche
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser une refonte du site Internet de la BDM – Acquérir de nouveaux modules de recherche bibliographique – Développer les indicateurs de géolocalisation des ressources (sitemaps)
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics

FICHE 1.c.

Développer la médiation sur les réseaux sociaux

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– S'appuyer sur les médias sociaux pour augmenter la visibilité des services de la BDM– Être en phase avec les moyens de communication actuels pour toucher le public d'internautes– Développer un lieu d'échange dynamique et réactif avec les utilisateurs de la BDM
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Création et animation d'une page Facebook à destination du grand public : mise en avant de sélections, de coups de cœur, de programmes d'animations, d'informations sur les bibliothèques, etc.– Étudier l'opportunité d'augmenter la communication en utilisant d'autres réseaux sociaux (Instagram, Tik Tok, par exemple)
Coût	¼ ETP B
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics

FICHE 2

Proposer une offre innovante pour desservir les zones éloignées d'une bibliothèque rayonnante

Constats

Jusqu'en 2020, la bibliothèque départementale effectuait sept « prêts directs » toutes les six semaines environ. Il s'agissait d'un prêt de documents dans des petites communes, à l'aide du bibliobus : implanté au centre du village, il permettait aux usagers de venir choisir en direct des livres dans la sélection proposée par la BDM.

Ce service est issu de l'histoire des bibliothèques départementales, puisqu'elles étaient à l'origine créées pour pallier l'absence de bibliothèques dans les petites communes au moyen de ces « bibliothèques ambulantes ». Grâce à ce service, de nombreuses bibliothèques ont été construites dans le département depuis les années 80. Cependant, il n'a pas grandement évolué au fil des années, et le bibliobus de prêt direct, loin de refléter l'ampleur des missions des bibliothèques aujourd'hui, ne propose qu'un service de prêt de livres aux personnes présentes aux horaires de son passage (excluant de fait la plupart des salariés), soit très peu de personnes. Les véhicules sont en fin de vie et ne permettent pas d'envisager une reprise du service à la fin de la pandémie de covid-19.

Par ailleurs, les lieux de passage sont également issus de l'histoire et ne sont pas rigoureusement définis par l'existence d'une zone blanche, éloignée de plus de quinze minutes d'une bibliothèque rayonnante. Ainsi, certains lieux où passe le bibliobus de prêt direct se trouvent dans la zone de chalandise des bibliothèques rayonnantes du département, tandis que d'autres lieux situés en zone blanche ne bénéficient pas de ce service.

Enjeu

Proposer à tous les habitants de la Marne un accès aux ressources de la BDM en intervenant directement dans les territoires éloignés des bibliothèques déjà implantées. Cela implique de développer une nouvelle offre avec des actions « hors-les-murs ».

Actions

- a. Acquérir un véhicule aménagé et créer régulièrement des bibliothèques éphémères dans des territoires éloignés d'une bibliothèque.
- b. Proposer des abonnements de ressources en ligne aux habitants du département.

FICHE 2.a.

Acquérir un véhicule aménagé et créer régulièrement des bibliothèques éphémères dans les territoires éloignés d'une bibliothèque

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Être en capacité de proposer une offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire départemental– Augmenter temporairement les ressources des petites structures afin d'accroître leur visibilité– Inciter à la création de bibliothèques en zone blanches en développant les pratiques culturelles de la population
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Réaliser un cahier des charges pour un véhicule utilitaire (permis B) définissant les différentes utilisations du véhicule– Associer les services de la gestion du parc automobile pour la conduite de ce projet– Définir un habillage graphique impactant pour valoriser cette action culturelle mobile du département– Définir les points stratégiques à desservir– Planifier les actions, leurs temporalités– Impliquer les élus locaux pour définir les objectifs de ces projets– Réaliser des passages dans les lieux identifiés en proposant des animations culturelles variées (jeux, numérique...)
Coût	Coût véhicule : 90 000 euros 1 ETP B culturel pour animer les territoires éloignés Subvention DRAC : 40-50% HT
Agents BDM concernés	Tous les agents

FICHE 2.b.

Proposer un service de ressources en ligne aux habitants du département

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> – Déployer un accès gratuit à une offre culturelle variée pour tous les habitants du département
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – S’abonner à une diversité de ressources – Faire de la médiation auprès des bibliothécaires pour aider les usagers à se servir de ces ressources
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle territoires – Pôle publics
Indicateurs d’évaluation	Statistiques d’utilisation des ressources



Service de lecture publique itinérant

FICHE 3

Optimiser la desserte documentaire à destination des bibliothèques

Constats

La Bibliothèque départementale propose aux bibliothèques du réseau départemental un service de desserte documentaire, selon deux modalités qui se cumulent :

- Un échange de documents deux fois par an, soit par un accueil dans les magasins de la BDM soit par un choix dans un bibliobus,
- Le passage mensuel d'une navette pour déposer et reprendre les documents réservés par les bibliothèques (à noter qu'en 2020-2021, la navette passait tous les quinze jours dans chaque bibliothèque pour compenser l'arrêt de la desserte par accueil en magasin ou bibliobus).

Aujourd'hui, ce système de desserte représente un enjeu fort pour l'évolution du service, et ce, pour plusieurs raisons :

- Le service de desserte n'est actuellement pas encadré : il est proposé à toutes les collectivités qui sollicitent la BDM et s'effectue sans aucune règle permettant de garantir l'équité entre les collectivités,
- Le système mixte mis en place pour les échanges de documents est proposé dans une optique de simplification des processus pour les bibliothèques locales, mais complexifie la gestion du service pour la BDM (plannings, personnel mobilisé...),
- Pour autant, certaines bibliothèques disposent d'un personnel, en majorité bénévole, peu mobile, pour qui les déplacements dans les locaux de la BDM peuvent s'avérer compliqués,
- Les moyens utilisés pour les échanges documentaires sont arrivés à un point de rupture : les bibliobus sont âgés et le magasin est totalement inadapté à un accueil de bibliothécaires dans de bonnes conditions,
- Le service de navettes est en revanche très apprécié et permet une meilleure réactivité pour répondre aux demandes des usagers, et en particulier avec la fréquence bihebdomadaire proposée en 2020-2021.

Enjeu

Pérenniser et faire évoluer le service de la desserte documentaire pour mieux répondre aux attentes du réseau des bibliothèques du département, et in fine de la population. Cela suppose de :

- Assurer une cohérence et une équité dans le renouvellement des collections, en tenant compte des spécificités de chaque bibliothèque,
- Augmenter la réactivité du service pour répondre plus rapidement aux demandes des usagers.

Actions

- a. Structurer et formaliser un règlement d'accès et d'utilisation pour la desserte documentaire de la BDM.
- b. Augmenter le service de navette documentaire pour assurer un passage tous les quinze jours dans l'ensemble du réseau.

FICHE 3.a.

Structurer et formaliser l'accès et l'utilisation de la desserte documentaire de la BDM

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Structurer l'offre documentaire de la BDM auprès des collectivités partenaires – Assurer une cohérence et une équité dans le renouvellement des collections – Mesurer en amont l'impact des futurs projets d'ouverture de bibliothèques sur la population.
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Formaliser les modalités d'emprunt et d'échanges de documents – Instaurer des conditions d'accès au service de prêt de documents pour les nouvelles bibliothèques – Créer un service de premier niveau pour les plus petites bibliothèques – Communiquer sur ces nouvelles modalités auprès du réseau départemental
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle logistique – Pôle territoires – Pôle publics

FICHE 3.b.

Doubler le service de navette documentaire sur l'ensemble du réseau

Objectif	<ul style="list-style-type: none">– Augmenter la rotation des documents demandés par les lecteurs pour réduire les temps d'attente et satisfaire un plus grand nombre d'utilisateurs en un temps réduit– Apporter la réactivité attendue d'un service de consommation culturelle en ligne
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Rotation de 2 véhicules de transport 4 jours/semaines– Organisation de l'équipe logistique pour des flux en continu des demandes de documents– Implantation de boîtes d'échange de documents accessibles sans présence du responsable local pour les petites structures sans personnel professionnel
Coût	1 ETP C
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle logistique – Pôle territoires

FICHE 4

Assurer une offre documentaire plus réactive et adaptée au terrain

Constats

Aujourd'hui, la BDM n'a pas de retours sur les usages des lecteurs des bibliothèques pour ses collections et ne peut pas se fonder sur une analyse des prêts auprès des usagers comme le font les bibliothèques municipales : les données à disposition ne permettent pas de savoir si les achats de la BDM sont pertinents et servent aux habitants.

Pour permettre la bonne adéquation entre les achats de la BDM et les besoins des bibliothèques desservies, il est nécessaire que la BDM formalise sa « politique documentaire », c'est-à-dire explicite les orientations des acquisitions, de la valorisation et de l'élimination de ses documents.

Ce travail, accompagné en parallèle d'un soutien à la formalisation des politiques documentaires des bibliothèques du réseau permettrait d'améliorer la pertinence des prêts.

Enjeu

- Mieux adapter la politique documentaire de la BDM aux usages des lecteurs
- Faire monter en compétence les bibliothécaires du réseau sur les questions de politique documentaire
- Assurer une meilleure réactivité dans la mise à disposition des titres proposés aux usagers

Actions

- a. Instaurer une complémentarité documentaire entre les bibliothèques locales et la BDM.
- b. Inciter les bibliothèques locales à formaliser leur politique documentaire.

FICHE 4.a.

Instaurer une complémentarité documentaire entre les bibliothèques locales et la BDM

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Assurer une meilleure complémentarité des fonds des bibliothèques du réseau et ceux de la BDM, et ce dès la sortie des titres en librairie– Adapter la politique documentaire de la BDM en fonction des usages sur le terrain– Rendre les prévisions d'acquisitions de la BDM transparentes auprès des bibliothécaires du réseau afin de leur permettre de déterminer ce qu'elles souhaitent acheter dès la sortie en librairie
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Travailler en concertation avec les bibliothécaires du réseau sur les acquisitions de la BDM, notamment par une remontée statistique des usages des documents de la BDM– Rendre visible en temps réel les choix d'acquisitions de la BDM aux bibliothèques du réseau par un accès en ligne aux paniers de commandes constitués par domaine
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires – Pôle publics
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">– Formalisation de la politique documentaire de la BDM– Communication des données d'usages à la BDM– Utilisation par les bibliothèques locales du service de visibilité des paniers de la BDM

FICHE 4.b.

Inciter les bibliothèques locales à formaliser leur politique documentaire

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> – Accompagner les bibliothèques locales dans l'évolution de leur pratique professionnelle liée aux collections – Avoir une image précise des orientations d'achat et de la constitution des fonds des bibliothèques – Faciliter la complémentarité avec les fonds de la BDM
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Former l'équipe de la BDM pour accompagner la formalisation des politiques documentaires des bibliothèques – Proposer un plan de formation pluriannuel sur cette thématique – Apporter suivi et conseil aux bibliothèques qui formalisent leur politique documentaire
Coût	<p>Formation intra de l'équipe BDM à l'accompagnement sur ce sujet : 3 journées</p> <p>3 500 €</p>
Agents BDM concernés	<p>Équipe encadrante – Pôle territoires – Pôle publics</p>

AXE 2

Accompagner l'évolution des structures pour en faire des lieux ouverts, attractifs et participatifs

L'accompagnement du territoire est un sujet central pour la BDM et ses partenaires. Il implique qu'elle se positionne dans les questionnements suivants : Dans quels domaines intervenir de manière privilégiée ? De quelle façon ? Selon quel cadre ? Dans quelle relation partenariale ?

Le rôle d'ingénierie (accompagnement et conseil) des bibliothèques départementales est apparu dans les années 1990 afin d'apporter un soutien et des compétences aux bibliothèques locales pour qu'elles évoluent et se modernisent. Ce rôle est identifié comme central pour les bibliothèques départementales dans le rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques de 2013, *Les bibliothèques départementales : indispensables autrement*.

À ce jour, la BDM intervient principalement dans les domaines suivants : action culturelle, valorisation des collections, construction et aménagement d'équipements, recrutement des personnels, animation d'équipement, mise en réseau de bibliothèques, accompagnement des projets pour des publics spécifiques et mise en place d'une offre numérique.

Son accompagnement s'adresse à deux types d'interlocuteurs :

- Les élus, municipaux et intercommunaux, et leur équipe de direction générale,
- Les bibliothécaires, bénévoles et salariés.

Fiche 1

Sensibiliser les territoires aux enjeux de la lecture publique	52
1.a. Faire connaître les missions et l'offre de service de la BDM.....	53
1.b. Mettre en place des temps d'échanges et de rencontres autour de l'actualité de la lecture publique	54
1.c. Plaider pour la prise de compétence intercommunale en matière de lecture publique.....	55

Fiche 2

Favoriser les échanges et l'interconnaissance au sein
du réseau départemental de lecture publique 56

2.a. Programmer des temps d'échange professionnels réguliers entre bibliothèques 57

2.b. Développer la communication interne au réseau 58

2.c. Informer sur les ressources fournies par les différents partenaires de la profession..... 59

Fiche 3

Impulser la création de réseaux de lecture publique et accompagner leur
pérennité 60

3.a. Accompagner toutes les étapes de la création d'un réseau..... 61

3.b. Réaliser un support de communication pour promouvoir le travail en réseau des
bibliothèques 62

3.c. Proposer des services spécifiques à destination des réseaux de bibliothèques..... 63

3.d. Flécher une subvention spécifique pour les réseaux de bibliothèques 64

Fiche 4

Soutenir le bénévolat en bibliothèque..... 65

4.a. Faire reconnaître et valoriser le bénévolat lors du conventionnement avec
les collectivités 66

4.b. Proposer des temps d'accompagnement dédiés aux bénévoles..... 67

4.c. Programmer des mini-formations délocalisées à destination des bénévoles..... 68

Fiche 5

Accompagner les évolutions des bibliothèques vers un modèle
plus centré sur l'utilisateur 69

5.a. Co-construire les demandes de subventions relatives aux bibliothèques 70

5.b. Formaliser l'accompagnement des projets de bibliothèque par la BDM..... 71

5.c. Accompagner les pratiques participatives des bibliothèques 72

5.d. Impulser le développement de nouvelles collections 73

5.e. Inciter à développer des partenariats et des actions hors-les-murs 74

Fiche 6

Formaliser le partenariat avec les collectivités desservies par la rédaction
de nouvelles conventions..... 75

6.a. Élaborer de nouvelles conventions de partenariat avec les collectivités 76

6.b. Assurer un suivi des conventions de partenariat 77

FICHE 1

Sensibiliser les territoires aux enjeux de la lecture publique

Constats

La BDM accompagne à leur demande les élus locaux et les directions générales des collectivités pour tous types de projets relatifs à la lecture publique (constructions, réhabilitation, informatisation, etc.). Au cours de ces accompagnements, ou lors des échanges avec les bibliothécaires locaux, la BDM remarque régulièrement un écart fort entre la connaissance qu'ont les élus locaux d'une bibliothèque (lieu centré sur le prêt de livres) et la réalité et diversité des missions que remplit une bibliothèque aujourd'hui (développement du lien social, animation culturelle, aide aux plus vulnérables...). Cette méconnaissance est très fréquente dans les collectivités. Elle s'explique par une évolution rapide des missions des bibliothèques depuis les années 2010 avec la notion de 3ème lieu notamment : la bibliothèque devient un lieu ouvert, proposant de multiples services autres que le prêt de documents (ateliers tricot, jeux vidéo, espace de rencontres, échanges de savoir-faire). Cette transformation n'est pas perceptible dans le terme « bibliothèque » qui demeure et renvoie à un modèle ancien et peu dynamique.

Aussi, il y a un véritable enjeu à communiquer aux décideurs les nouvelles fonctions des bibliothèques et à leur présenter combien cet équipement est pertinent dans les milieux ruraux pour créer des espaces de lien social.

L'état des lieux des bibliothèques du département a fait apparaître trop souvent des moyens investis – financiers, humains ou matériels – trop faibles et insuffisants, ainsi qu'une méconnaissance du métier de bibliothécaire. Dans la majorité des cas, la collectivité n'a pas formulé d'axes stratégiques pour orienter les actions de la ou les bibliothèques de son territoire. Le professionnel gère donc la bibliothèque sans orientation structurante, sans s'inscrire dans une politique publique globale développée par la collectivité.

Dans ce contexte, il semble essentiel de mieux communiquer avec les élus locaux et de façon plus systématique.

Enjeu

Sensibiliser les territoires sur le rôle et les missions actuels d'une bibliothèque, pour les inciter à s'emparer pleinement des potentiels de la lecture publique. Les objectifs sont les suivants :

- Aider à la décision dans le domaine de la lecture publique en portant le discours sur l'évolution des bibliothèques aujourd'hui,
- Accroître la visibilité des bibliothèques dans la collectivité et faciliter le dialogue entre les professionnels, bénévoles et élus locaux,
- Inviter les élus à porter des projets d'envergure municipale ou intercommunale à travers la bibliothèque,
- Favoriser la prise de compétence de l'intercommunalité sur la bibliothèque/les bibliothèques, comme l'échelon le plus pertinent en matière de développement d'un service de lecture publique cohérent et ayant un impact réel sur un territoire.

Actions

- a. Présenter les missions et l'offre de service de la BDM aux collectivités locales et aux EPCI.
- b. Mettre en place des temps d'échanges et de rencontres à destination des décideurs.
- c. Travailler en particulier avec les EPCI pour les inciter à prendre la compétence intercommunale en matière de lecture publique.

FICHE 1.a.


Faire connaître les missions et l'offre de service de la BDM

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Faire connaître les services de la BDM et la vision défendue par la BDM d'une bibliothèque aujourd'hui et demain – Inciter les collectivités à faire appel à la BDM pour leurs projets – Inviter les élus à s'inscrire dans les temps forts départementaux
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Créer un support de communication présentant la mission de la BDM : un vademecum – Envoyer la programmation culturelle et les catalogues de formation aux collectivités disposant d'une bibliothèque – Poursuivre le concours Bibli-défis avec une périodicité biennale
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics – Pôle territoires

FICHE 1.b.

Mettre en place des temps d'échanges et de rencontres autour de l'actualité de la lecture publique

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Donner envie aux élus locaux d'investir le champ de la lecture publique et de donner des moyens en valorisant le service que la bibliothèque apporte aux habitants– Faire prendre conscience de manques de moyens qui existent à certains endroits– Apporter un nouveau regard sur le métier de bibliothécaires et les enjeux de la lecture publique sur le territoire
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Organiser un séminaire autour de la lecture publique– Nouer un partenariat avec l'Association des maires de la Marne (Lettre du maire de la Marne)– Organiser des visites de bibliothèques innovantes en proposant aux élus locaux de participer à ces visites
Coût	Coût du séminaire : 5000 euros/2 ans
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics

FICHE 1.c.

Plaider pour la prise de compétence intercommunale en matière de lecture publique

Objectif	<p>Faire émerger l'échelon intercommunal comme l'échelon pertinent pour le développement d'un service de lecture publique rayonnant et la mise en place d'une politique culturelle en milieu rural</p>
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Présenter des actions de la BDM lors des rencontres entre le Président du département et les Présidents d'EPCI – Réaliser des rendez-vous avec les EPCI pour aborder la question de la prise de compétence intercommunale et de son exercice – Établir un tableau recensant pour les intercommunalités concernées la définition de l'intérêt communautaire pour la "Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire" – Partager avec les élus les éléments de diagnostic de la lecture publique sur leur territoire pour faciliter la prise de décision et s'assurer de la pérennité des projets
Coût	<p>Moyens constants</p>
Agents BDM concernés	<p>Équipe encadrante</p>

FICHE 2

Favoriser les échanges et l'interconnaissance au sein du réseau départemental de lecture publique

Constats

La BDM anime un réseau de 123 bibliothèques en comptant les 14 bibliothèques implantées dans les grandes villes du département (Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François et Epernay). La plupart des échanges au sein du réseau sont structurés des bibliothèques locales vers la BDM, ou inversement, et il y a très peu d'échanges de bibliothèque à bibliothèque. Pourtant, en l'absence de réseau communautaire, une meilleure capacité à échanger entre bibliothèques d'un même secteur ou d'une même dimension permettrait de rompre un certain isolement et de transmettre des bonnes pratiques réalisées ici et là.

Cette attente a été fortement exprimée lors des sessions participatives du diagnostic partagé mené en 2020 par la BDM. Les bibliothécaires souhaitent bénéficier d'outils permettant de mettre en commun des ressources ou expériences, dans une relation « horizontale » de bibliothèque locale à bibliothèque locale, dans laquelle la BDM pourrait jouer le rôle de modérateur ou d'animateur.

Cette préoccupation fait déjà l'objet de certaines actions organisées périodiquement par la BDM : réunions rassemblant les bibliothèques d'un même secteur, journées professionnelles, visites de bibliothèques, participations à des événements professionnels (salons du livre, congrès...). Elle pourrait s'étendre à la création de différents outils pour mettre en valeur les actions qui se réalisent dans les bibliothèques du territoire.

Enjeu

Développer les propositions de temps professionnels communs et être à l'initiative de rencontres en visant les objectifs suivants :

- Créer une dynamique par le partage et les échanges (notion d'organisation apprenante),
- Partager une vision commune de la bibliothèque actuelle et à venir,
- Contribuer à la montée en compétence des bibliothécaires locaux,
- Partager des compétences, des expériences et des ressources,
- Rompre l'isolement des bibliothécaires.

Actions

- a. Programmer des temps d'échanges professionnels réguliers entre bibliothèques.
- b. Développer la communication interne au réseau.
- c. Informer sur les ressources fournies par les différents partenaires de la profession.

FICHE 2.a.


Programmer des temps d'échanges professionnels réguliers entre bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Favoriser les échanges de pratiques au niveau local – Permettre la montée en compétence pour tous – Diminuer l'isolement professionnel des bibliothécaires locaux
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer un nouveau type de réunions de secteur en y intégrant les bibliothèques des grandes villes – Organiser le transport collectif vers divers temps forts professionnels (salons du livre, congrès ABF...) – Programmer des journées d'accueil des nouveaux arrivants
Coût	1500 €
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires

FICHE 2.b.

Développer la communication interne au réseau

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Faire circuler des idées d’actions ou de dispositifs de médiation réalisés dans le réseau pour que chacun puisse en avoir connaissance– Permettre les échanges de bonnes pratiques, les conseils, à tous les niveaux– Renforcer l’entraide, limiter la solitude des bibliothécaires
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Mettre en place et animer un groupe Facebook privé commun– Développer un espace de partage de ressources– Mettre en avant des actions des bibliothèques dans la newsletter BDM et sur le site internet de la BDM
Coût	½ ETP B
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics – Pôle territoires
Indicateurs d’évaluation	Utilisation du groupe Facebook et de l’espace de partage par les bibliothécaires du réseau

FICHE 2.c.


Informer sur les ressources fournies par les différents partenaires de la profession

Objectif	Diversifier les structures ressources pour les bibliothèques
Mise en œuvre	Informer sur les ressources fournies par les partenaires de la BDM (ABF, Interbibly...) par divers moyens de communication
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle publics

FICHE 3

Impulser la création de réseaux de lecture publique et accompagner leur pérennité

Constats

Les réseaux de bibliothèques, qu'ils soient composés de bibliothèques intercommunales ou de bibliothèques municipales travaillant en coopération, sont l'avenir des bibliothèques. Ils ne cessent de se développer depuis la création des EPCI et les réformes successives relatives aux collectivités territoriales.

La mise en réseau des bibliothèques contribue au dynamisme des structures car elle améliore les services rendus au public : carte unique, élargissement de l'offre documentaire, circulation des collections, manifestations culturelles d'ampleur... Elle est également un facteur d'évolution des bibliothèques en ce qu'elle permet les échanges professionnels et la montée en compétence, notamment des bénévoles.

Si la Marne a vu la création de plus d'une dizaine de réseaux de bibliothèques au cours des quinze dernières années, la carte des réseaux peut encore être approfondie pour tirer vers le haut toutes les structures du département. L'intercommunalité apparaît comme un terreau favorable pour le développement de ces réseaux, car ce niveau de collectivité possède des moyens plus importants que les petites communes pour développer un service de lecture publique pertinent.

La BDM doit donc inciter à la mise en réseau et à l'approfondissement des réseaux existants en intervenant à deux niveaux :

- Après des élus locaux, dans le but de convaincre de l'intérêt de la mise en réseau et de s'assurer que le réseau ait des moyens adéquats pour fonctionner et accroître les services rendus,
- Après des équipes de bibliothécaires, dans le but d'accompagner les changements de pratiques professionnelles liées à cette nouvelle organisation et de garantir la cohésion d'un nouveau collectif de travail, souvent constitué de personnel habitué à travailler en complète autonomie.

Enjeu

Contribuer à :

- Accroître le rayonnement des bibliothèques sur un territoire,
- Aider au maintien des services de proximité en dynamisant les petites structures,
- Favoriser l'échelon intercommunal comme facteur de réussite d'une mise en réseau de bibliothèques.

Actions

- a. Accompagner toutes les étapes de la création d'un réseau.
- b. Réaliser un support de communication pour promouvoir le travail en réseau des bibliothèques.
- c. Proposer des services spécifiques à destination des réseaux de bibliothèques.
- d. Flécher une subvention spécifique pour les réseaux de bibliothèques.

FICHE 3.a.


Accompagner toutes les étapes de la création d'un réseau

Objectif	Mettre en place des conditions d'émergence et de réussite favorables pour les réseaux de bibliothèques, intercommunaux ou non
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer une aide technique et stratégique : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diagnostic de territoire et préconisations ➤ Aide à la décision ➤ Aide à la rédaction de documents ➤ Aide technique informatique et bibliothéconomique – Accompagner le changement, favoriser l'adhésion au projet
Coût	½ ETP B (remplacement prévu : 1er semestre 2022)
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires

FICHE 3.b.

Réaliser un support de communication pour promouvoir le travail en réseau des bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Inciter à la mise en réseau des bibliothèques– Permettre la réflexion des élus et des bibliothécaires sur ces questions
Mise en œuvre	Réaliser un support de communication présentant les avantages d'un réseau et les étapes de sa construction ainsi que l'accompagnement fourni par la BDM : un guide méthodologique sur les réseaux de bibliothèques
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics – Pôle territoires

FICHE 3.c.


Proposer des services spécifiques à destination des réseaux de bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer l’accompagnement des réseaux de bibliothèques – Répondre aux problématiques propres aux réseaux de bibliothèques
Mise en œuvre	<p>Proposer des services spécifiques, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des réunions de réseaux – Des formations dédiées aux réseaux
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires

FICHE 3.d.

Flécher une subvention spécifique pour les réseaux de bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Inciter à la mise en réseau– Consolider les conditions de réussite pour des réseaux existants et en particulier la création de postes de coordinateurs– Mettre en œuvre les conditions de réussite pour de futurs réseaux
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Créer une subvention pour les réseaux de bibliothèques : Subvention pour la création de poste de coordinateur– Définir les conditions d’attribution de la subvention en déterminant notamment la structure recevant la subvention en cas de réseau hors groupement intercommunal
Coût	10 000 euros par an et par réseau subventionné Projection par année : 40 000 euros (4 réseaux soutenus)
Agents BDM concernés	Équipe encadrante

FICHE 4

Soutenir le bénévolat en bibliothèque

Constats

Les bénévoles représentent une grande partie du personnel travaillant dans les bibliothèques du réseau départemental : 60% des bibliothèques du département (hors grandes villes) sont gérées par des bénévoles. De plus, ils sont présents en soutien aux professionnels dans de nombreuses bibliothèques rurales. Ils sont donc indispensables pour le maintien d'un service de lecture publique de proximité.

Cependant, les bénévoles forment un public spécifique pour la bibliothèque départementale, car ils sont en général moins mobiles, moins joignables, ils disposent d'un temps limité. Ils se forment peu aux nouvelles pratiques, parfois car ils ne sont pas défrayés pour leurs déplacements effectués dans le cadre de la gestion de la bibliothèque. Ces différents facteurs expliquent en partie le plus faible impact général des bibliothèques gérées par des bénévoles. Pourtant, la BDM ne propose aujourd'hui aucun service spécifiquement dédié aux bénévoles, les échanges et services sont proposés de la même manière aux bibliothèques gérées par des professionnels ou des bénévoles.

Par ailleurs, une grande partie des bénévoles présents sur le réseau de la BDM sont des personnes retraitées. De nombreuses collectivités peinent souvent à trouver un ou une nouvelle bénévole pour remplacer le responsable de la bibliothèque, non pas que l'envie de s'engager pour la collectivité diminue, mais les formes d'engagement changent. S'il devient plus difficile de trouver des personnes prêtes à gérer entièrement la bibliothèque, en revanche, de nombreuses personnes sont prêtes à s'engager plus ponctuellement, pour apporter une compétence spécifique, ou proposer un temps d'animation.

Le renouvellement des équipes de bénévoles dans les cinq prochaines années en tenant compte de ces nouvelles formes de bénévolat constitue un enjeu fort auquel la BDM doit faire face.

Enjeu

Bien que l'idéal soit un recrutement systématique d'un salarié, même à temps partiel, pour chaque lieu de lecture publique, le bénévolat reste indispensable en bibliothèque. C'est pourquoi la bibliothèque départementale devra s'attacher à un meilleur accompagnement de ces interlocuteurs privilégiés pour :

- Aider à la reconnaissance des bénévoles auprès de la collectivité, défendre des moyens pour leur activité (défraiements),
- Aider les bibliothèques à recruter/renouveler/fidéliser des bénévoles en s'interrogeant sur les missions du bénévole en bibliothèque aujourd'hui,
- Accompagner la montée en compétence des bénévoles,
- Aider à gérer une équipe mixte salarié/bénévole,
- Accompagner le bibliothécaire bénévole responsable dans ses missions.

Actions

- a. Faire reconnaître et valoriser le bénévolat lors du conventionnement avec les collectivités.
- b. Proposer des temps d'accompagnement dédiés aux bénévoles.
- c. Programmer des mini-formations délocalisées à destination des bénévoles.

FICHE 4.a.

Faire reconnaître et valoriser le bénévolat lors du conventionnement avec les collectivités

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Permettre aux bénévoles d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions– Inciter les collectivités à fournir les moyens nécessaires dans l'activité de leur bibliothèque sans reposer exclusivement sur des bénévoles– Reconnaître de nouvelles formes de bénévolat en bibliothèque
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Créer une charte du bénévolat– Formaliser les missions des bénévoles– Définir un seuil d'activité au-dessus duquel un professionnel doit être embauché– Inciter à l'indemnisation des frais liés à la fonction
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante

FICHE 4.b.


Proposer des temps d'accompagnement dédiés aux bénévoles

Objectif	Accompagner les problématiques spécifiques aux bénévoles et leur proposer une réponse adaptée
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les problématiques spécifiques aux bénévoles et les pistes de résolution possible (diagnostic et préconisations) – Construire et mettre en œuvre des rendez-vous dédiés aux bénévoles pour les accompagner dans leurs missions
Coût	¼ ETP B (remplacement prévu : 1er semestre 2022)
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires

FICHE 4.c.

Programmer des mini-formations délocalisées à destination des bénévoles

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Permettre une meilleure formation des bénévoles et ainsi garantir leur montée en compétence– Combattre le phénomène «d'auto-censure» que certains bénévoles peuvent avoir lorsqu'ils se rendent en formation avec des professionnels des bibliothèques
Mise en œuvre	Programmer des mini-formations s'adaptant aux contraintes des bénévoles (déplacements, horaires...)
Coût	Formation : 2500 euros
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires

FICHE 5

Accompagner les évolutions des bibliothèques vers un modèle plus centré sur l'utilisateur

Constats

Les bibliothèques ont beaucoup changé ces dernières années, et ont évolué d'un modèle centré sur le prêt de livres vers un modèle centré sur l'utilisateur, les échanges et la sociabilité. Aujourd'hui, la prise en compte de la fréquentation d'un établissement, de l'utilisation de ses services, même à distance, est primordiale, au-delà du nombre de personnes inscrites et du nombre de documents empruntés. L'Association des Bibliothécaires Départementaux (ABD) a ainsi revu sa typologie pour classer les bibliothèques en y intégrant ses données de fréquentation et d'activité des publics. Le dynamisme d'une bibliothèque ne peut plus se mesurer seulement à son nombre d'emprunteurs.

Dans les bibliothèques de la Marne, les services proposés sont aujourd'hui très hétérogènes : certaines bibliothèques ont évolué vers ce nouveau modèle, d'autres moins. Par ailleurs, la BDM encourage la création de bibliothèques tiers-lieux et de structures multi-services incluant une bibliothèque (Bibliothèque/Poste, /boulangerie, /services sociaux, /épicerie,...), pour favoriser la diversité des publics et permettre une plus grande ouverture. Ce type de structures apparaît comme particulièrement adapté aux problématiques du monde rural.

Enjeu

En 2021, l'un des enjeux majeurs pour les bibliothèques de lecture publique en France est de changer leur image auprès du public et des décideurs, afin d'avoir un impact accru sur leur territoire et d'augmenter leur fréquentation.

La bibliothèque départementale doit contribuer à faire évoluer cette image et accompagner les bibliothèques du réseau départemental dans cette évolution, en se fixant les objectifs suivants :

- Inciter à faire des bibliothèques des lieux ouverts, attractifs, accessibles, centrés sur l'utilisateur,
- Inciter à faire des bibliothèques des lieux de vie et de citoyenneté, favorisant l'inclusion sociale,
- Aider les bibliothèques à capter de nouveaux publics.

Actions

- a. Co-instruire les demandes de subventions relatives aux bibliothèques.
- b. Formaliser l'accompagnement des projets de bibliothèque par la BDM.
- c. Accompagner les pratiques participatives des bibliothèques.
- d. Impulser le développement de nouvelles collections.
- e. Inciter à développer des partenariats et des actions hors-les-murs.

FICHE 5.a.

Co-instruire les demandes de subventions relatives aux bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Subventionner les projets qui auront un véritable impact sur le terrain– Être garant de la fonctionnalité des projets portés– Être un interlocuteur incontournable pour tous les projets structurants des bibliothèques
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Participer à l’instruction des dossiers en collaboration avec le service concerné– Ne pas soutenir les projets inadaptés : sous-dimension, manque d’espace professionnel, etc.– Proposer de revoir les projets inadaptés pour les rendre pertinents
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires

FICHE 5.b.

Formaliser l'accompagnement des projets de bibliothèque par la BDM

Objectif	Formaliser les engagements de la collectivité porteuse d'un projet et ceux de la BDM
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser un Vademecum sur l'accompagnement des projets de bibliothèques par la BDM – Privilégier les projets aux moyens suffisants garants de la pérennité de la structure – Plaider pour des lieux hybrides
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics – Pôle territoires

FICHE 5.c.

Accompagner les pratiques participatives des bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Aider les bibliothèques à devenir des espaces où l'utilisateur est au cœur du lieu, et non plus les collections– Faire de la bibliothèque un lieu d'expression citoyenne
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Proposer des formations-action pour accompagner les projets participatifs portés par les collectivités– Organiser un temps d'échanges autour des bibliothèques participatives– Soutenir tout particulièrement les projets de réaménagement participatif
Coût	¼ ETP B
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires

FICHE 5.d.


Impulser le développement de nouvelles collections

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Aider à changer l'image de la bibliothèque auprès du public, capter de nouveaux publics – Permettre l'expérimentation en bibliothèque
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Diversifier les types de matériels prêtés (jeux, jouets, outils, instruments de musique, ...). – Flécher des budgets spécifiques pour ce matériel – Déterminer les modalités de prêt de ces nouvelles collections
Coût	Achat de matériel : 10 000 euros, sur deux ans
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics

FICHE 5.e.

Inciter à développer des partenariats et des actions hors-les-murs

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Contribuer au dynamisme des structures– Aider les bibliothèques à aller vers les non-publics– Contribuer à la diversification des publics
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Créer un guide méthodologique du partenariat, accompagné de retours d'expériences, de témoignages, de répertoire de partenaires– Programmer des formations dédiées
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle publics

FICHE 6

Formaliser le partenariat avec les collectivités

desservies par la rédaction de nouvelles conventions

Constats

La BDM intervient gratuitement auprès de nombreuses collectivités, mais aucun document contractuel ne vient encadrer ce partenariat aujourd'hui : certaines collectivités desservies ont signé des conventions il y a quelques années, d'autres non, en particulier les grandes villes du département (Reims, Châlons-en-Champagne, Épernay et Vitry-le-François) ainsi que certains EPCI auxquels des médiathèques ont été transférées. Dans le cas des grandes villes, historiquement non desservies par la BDM, le niveau de partenariat reste par ailleurs à définir.

Les conventions de partenariat entre le Département et les collectivités bénéficiant des services de la bibliothèque départementale sont un outil au service des schémas départementaux de lecture publique : de nombreuses bibliothèques départementales les utilisent comme une contractualisation définissant les engagements du Département mais aussi des collectivités signataires (par exemple obligations d'acquisition de documents, de formation du personnel, obligations d'horaires d'ouverture). Certaines de ces conventions sont pensées comme des conventions d'objectifs pour permettre aux bibliothèques d'évoluer et d'être plus adaptées aux attentes de la population. Les collectivités ne souhaitant pas fournir à leur bibliothèque les moyens nécessaires ne bénéficient alors plus des services de la bibliothèque départementale.

De telles conventions ont été élaborées pour la BDM entre 2010 et 2015, mais leur application et surtout le suivi des engagements des collectivités n'ont pas été réalisés, les rendant totalement obsolètes aujourd'hui.

Enjeu

- Développer des partenariats formalisés et encadrés avec les collectivités,
- Disposer d'un outil pour dialoguer avec les collectivités et faire évoluer les bibliothèques.

Actions

- a. Élaborer de nouvelles conventions incluant les engagements de la collectivité et les engagements de la BDM pour chaque service proposé.
- b. Assurer le suivi des conventions avec les collectivités.

FICHE 6.a.

Élaborer de nouvelles conventions de partenariat avec les collectivités

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Encadrer juridiquement l'offre de service de la BDM– Établir un lien avec chaque collectivité desservie et échanger avec les élus locaux sur les conditions de réussite d'une bibliothèque en milieu rural aujourd'hui– Être un moteur de l'évolution des bibliothèques dans le temps grâce à des conventions d'objectif
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Rédiger de nouvelles conventions en intégrant les nouveaux services proposés par la BDM, en ajustant le périmètre d'intervention de la BDM et les engagements demandés aux collectivités partenaires– Rencontrer les bibliothécaires et les élus des grandes villes du Département pour définir le périmètre du partenariat et le formaliser– Rencontrer les EPCI pour formaliser ensemble le périmètre du partenariat et des services proposés
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante – Pôle territoires
Indicateurs d'évaluation	Signature de l'ensemble des conventions

FICHE 6.b.

Assurer un suivi des conventions de partenariat

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – S’assurer que les engagements réciproques des parties sont respectés – Positionner le département comme soutien actif de l’évolution des bibliothèques
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Définir une fréquence et un calendrier de suivi des conventions – Réaliser des rendez-vous de suivi des conventions avec les collectivités partenaires
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Équipe encadrante
Indicateurs d’évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Suivi effectif des conventions – Atteinte des objectifs formulés dans les conventions d’objectifs

AXE 3

Animer et faire s'animer les territoires par la culture

Fiche 1

Soutenir l'action culturelle en bibliothèque en développant les médiations sur des formes culturelles diversifiées 79

1.a. Amplifier les propositions de rencontres d'auteurs et d'artistes dans les bibliothèques 80

1.b. Faire vivre la musique et l'image dans la programmation culturelle proposée aux bibliothèques 81

1.c. Proposer des projets d'éducation artistique et culturelle au travers d'expositions d'artistes..... 82

1.d. Accompagner le développement du jeu et du jeu vidéo en bibliothèque..... 83

Fiche 2

Permettre aux bibliothèques d'accompagner les pratiques numériques en pleine expansion..... 84

2.a. Réaliser un diagnostic des besoins d'accompagnement en numérique 85

2.b. Permettre l'appropriation des outils numériques par un programme de formations ludiques 86

2.c. Proposer un accompagnement personnalisé aux projets des bibliothèques 87

Fiche 3

Soutenir l'accès à la lecture et à la culture pour les publics spécifiques 88

3.a. Mettre en place des actions en faveur de l'éducation littéraire, culturelle et artistique des enfants..... 90

3.b. Co-construire des actions en faveur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme91

3.c. Soutenir les projets portés par les bibliothèques à destination d'autres publics spécifiques..... 92

Fiche 4

Mettre en œuvre des conditions favorables au développement culturel dans les bibliothèques..... 93

4.a. Inciter au développement d'actions en réseau par le biais d'un régime de subventions fléché..... 94

4.b. Lever les freins financiers à l'organisation d'actions culturelles pour les collectivités marnaises..... 95

FICHE 1

Soutenir l'action culturelle en bibliothèque en développant les médiations sur des formes culturelles diversifiées

Constats

L'action culturelle se développe en bibliothèque depuis les années 1960-1970, sous l'influence des politiques de démocratisation culturelle. Elle est aujourd'hui un composant essentiel de l'activité de la bibliothèque : elle permet de faire venir de nouveaux publics, de fidéliser les usagers, de promouvoir les collections et de donner une image dynamique et conviviale de la bibliothèque aux usagers comme aux élus. C'est donc par l'action culturelle que les bibliothèques deviennent de vrais lieux d'accès à la culture et non seulement des lieux d'accès au livre.

Dans les territoires ruraux, cet enjeu d'accès à la culture sous toutes ses formes est particulièrement prégnant dans la mesure où les bibliothèques sont généralement le seul lieu où le public peut assister à un spectacle ou une projection, ou visiter une exposition.

La BDM propose à son réseau de bibliothèques un programme d'action culturelle depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, l'action culturelle se structure autour de deux grands temps forts proposant au réseau départemental le financement de spectacles vivants (« Jardin des mots » et « Place à ») ainsi que de trois autres actions plus centrées sur le livre et la création (le festival littéraire organisé par Interbibly, le festival « Par-ci, Par-là » et « Le Lundi des auteurs »). Des actions ponctuelles peuvent également voir le jour, comme les expositions d'artistes. Ces manifestations rencontrent toutes un succès certain auprès du public.

Enjeu

- Permettre un accès du plus grand nombre à la culture sous toutes ses formes,
- Accompagner les évolutions de pratiques culturelles,
- Inciter les bibliothèques à de nouvelles formes d'action culturelle pour s'ouvrir à d'autres publics.

Les objectifs de l'action culturelle pour la BDM :

- Dynamiser et animer le territoire à travers les actions menées dans les bibliothèques, développer l'attractivité du territoire,
- Contribuer à rendre les bibliothèques plus vivantes avec une offre culturelle diversifiée pour fidéliser et attirer de nouveaux publics,
- Diffuser des formes culturelles dans des territoires éloignés de structures culturelles ou de la culture,
- Soutenir les artistes et les auteurs notamment locaux,
- Divertir et générer des moments de partage, d'émotion, susciter du débat,
- Rendre visible le partenariat de la BDM avec les collectivités marnaises.

Actions

- a. Amplifier les propositions de rencontres d'auteurs et d'artistes dans les bibliothèques.
- b. Faire vivre la musique et l'image dans la programmation culturelle proposée aux bibliothèques.
- c. Proposer des projets d'éducation artistique et culturelle au travers d'expositions d'artistes.
- d. Accompagner le développement du jeu et du jeu vidéo en bibliothèque.

FICHE 1.a.

Amplifier les propositions de rencontres d'auteurs dans les bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Faire vivre la littérature dans les bibliothèques– Permettre la rencontre entre le public et les œuvres littéraires, donner envie de lire– Soutenir les auteurs et artistes, et notamment les auteurs et artistes locaux
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Proposer chaque année aux bibliothèques du réseau départemental d'accueillir des rencontres avec des auteurs (pour les adultes ou pour la jeunesse)– Porter une attention particulière aux auteurs locaux (Marne et Champagne-Ardenne)– Veiller à l'accessibilité de ces rencontres, pour qu'elles s'adressent à un public le plus large possible
Coût	Surcoût pour des rencontres chaque année : 3000 euros
Agents BDM concernés	Pôle publics
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">– Nombre de bibliothèques accueillant des rencontres– Fréquentation de ces rencontres

FICHE 1.b.

Faire vivre la musique et l'image dans la programmation culturelle proposée aux bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser des médiations sur ces deux formes culturelles qui s'imposent dans les pratiques culturelles des Français depuis 10 ans – Faire découvrir au public de nouveaux artistes – Conserver une offre musicale en bibliothèque en réponse à la chute d'utilisation des CD musicaux – Donner accès à de la musique live et au film dans des territoires éloignés de salles de concerts ou de cinéma – Soutenir les artistes, notamment locaux
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer des projections et des concerts dans les programmes d'action culturelle de la BDM – Inciter à la médiation d'œuvres musicales et cinématographiques (rencontres, débats...)
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle publics
Indicateurs d'évaluation	Fréquentation

FICHE 1.c.

Proposer des projets d'éducation artistique et culturelle au travers d'expositions d'artistes

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Donner accès à des expositions originales d'artistes– Permettre la rencontre directe entre une œuvre et un public, susciter des émotions artistiques– Favoriser l'expression artistique du public– Soutenir les artistes, notamment locaux
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Financer la création d'expositions dans divers champs artistiques (sculpture, dessin, peinture, photographie...) en collaboration avec des partenaires départementaux– Proposer une rencontre professionnelle avec l'artiste pour inciter à l'accueil de l'exposition dans les bibliothèques du réseau départemental– Inciter au travail en réseau à l'occasion de l'accueil de l'exposition– Financer des ateliers de pratique artistique animés par l'artiste dans les bibliothèques
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle publics

FICHE 1.d.

Accompagner le développement du jeu et du jeu vidéo en bibliothèque

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Animer les bibliothèques, créer des moments de loisirs et de partage – Diffuser une culture ludique et vidéo-ludique en bibliothèque – Faire connaître la diversité de production des jeux et jeux vidéo – Attirer de nouveaux publics
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Développer et renouveler les collections de jeux et de jeux vidéo – Prêter des jeux et jeux vidéo aux bibliothèques dans une optique de temps d’animation ou de prêt au public – Former régulièrement sur les jeux et jeux vidéo pour permettre la découverte des jeux – Accompagner de manière personnalisée des bibliothèques dans la prise en main de ces nouvelles collections : proposer des formations-action sur le jeu et le jeu vidéo
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle Publics – Pôle Territoires – Pôle Logistique
Indicateurs d’évaluation	<ul style="list-style-type: none"> – Emprunt des jeux et jeux vidéo – Statistiques de fréquentation des bibliothèques – Commentaires positifs de la part des bibliothèques

FICHE 2

Permettre aux bibliothèques d'accompagner les pratiques numériques en pleine expansion

Constats

Depuis 10 ans, les pratiques numériques s'intensifient très rapidement dans la société : utilisation d'Internet sur ordinateur, smartphone ou tablette, fréquentation des réseaux sociaux, écoute de musique et visionnage de vidéos en ligne, etc. La programmation et le codage deviennent des compétences de plus en plus recherchées et l'existence de machines comme les imprimantes 3D permettent d'envisager un futur où chacun serait en mesure de créer ou de réparer ses propres objets.

Considérant que ces évolutions sont amenées à prendre encore plus d'ampleur dans les années à venir, la BDM a souhaité dès 2018 accompagner ces pratiques en développant un axe fort sur le numérique. Ainsi, elle a dédié un poste spécifique à la médiation numérique, fléché un axe de son programme de formation sur ces questions et fait l'acquisition d'un fablab itinérant, le « Popfab » ainsi que d'autres matériels numériques comme des robots ou des kits de réalisation de commandes d'ordinateur (kits Makey-Makey et Touchboard).

Les actions de médiation numérique concernent à la fois l'utilisation de ces outils d'initiation et de « bidouille », mais aussi d'autres types d'accompagnement des usagers : accompagnement à l'utilisation des outils numériques de base (ordinateur, tablette, smartphone, Internet, démarches en ligne...) et aide à la compréhension du monde numérique d'aujourd'hui, notamment en proposant des perspectives sur l'environnement numérique (réseaux sociaux, impacts du tout numérique sur la planète...).

Cependant, la BDM fait le constat aujourd'hui que les bibliothèques du réseau départemental rencontrent encore des difficultés concernant l'utilisation de son parc de matériel numérique et l'accompagnement des usagers dans leurs pratiques numériques. Si nombre de ces bibliothèques sont bien sensibilisées aux enjeux du numérique aujourd'hui et souhaitent pouvoir répondre aux besoins des habitants dans ce domaine, elles peinent souvent à mettre en œuvre des actions concrètes et adaptées sur le terrain.

Enjeu

Mettre à disposition des outils pour :

- Aider à la compréhension du monde, via l'éducation aux médias
- Donner les moyens à tous de gérer sa vie quotidienne, lutter contre l'illectronisme et donner accès aux outils numériques d'aujourd'hui
- Favoriser la créativité et susciter la curiosité

Actions

- a. Réaliser un diagnostic des besoins d'accompagnement en numérique
- b. Permettre l'appropriation des outils numériques par un programme de formations ludiques
- c. Proposer un accompagnement personnalisé aux projets des bibliothèques

Les fablabs sont des espaces publics de mise à disposition d'outils permettant la conception et la réalisation d'objets, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur comme des imprimantes 3D.

En cohérence avec les objectifs de mutualisation et de développement durable inscrits dans l'ADN des bibliothèques, les fablabs s'y développent depuis quelques années, dans l'optique de donner accès à tous à la création numérique et de favoriser la réparation et donc la durée de vie des objets.

FICHE 2.a.


Réaliser un diagnostic des besoins d'accompagnement en numérique

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les points de difficulté concernant le numérique en bibliothèque aujourd'hui – Identifier les besoins concernant l'éducation aux médias et la lutte contre l'illectronisme – Pouvoir mettre en place des réponses adaptées aux problématiques réelles
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser un questionnaire d'enquête auprès des bibliothèques et des collectivités du département – Réaliser des entretiens complémentaires si nécessaire – Rédiger une synthèse et la partager avec les partenaires – Élaborer un plan d'action correspondant aux résultats du diagnostic
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle publics
Indicateurs d'évaluation	Réalisation effective de l'enquête

FICHE 2.b.

Permettre l'appropriation des outils numériques par un programme de formations ludiques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Lever les appréhensions concernant le matériel numérique– Donner aux bibliothécaires des idées d'actions à mener avec les publics en utilisant le matériel numérique de la BDM
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Organiser de petites formations régulières et délocalisées sur le matériel numérique, dans une ambiance ludique et détendue– À l'occasion de ces formations, montrer des utilisations possibles du matériel en bibliothèque et répondre aux interrogations des bibliothécaires– Faire pratiquer les bibliothécaires présents et les assister dans leur utilisation des outils pour leur donner confiance dans leurs capacités
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle Publics Autres agents souhaitant s'impliquer dans la médiation numérique
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">– Participation des bibliothèques aux formations organisées– Taux d'emprunt du matériel numérique

FICHE 2.c.


Proposer un accompagnement personnalisé aux projets des bibliothèques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Lever les appréhensions concernant les questions numériques – Apporter des réponses adaptées aux problématiques concrètes rencontrées sur le terrain
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Aider à la formalisation des projets numériques, que ce soit dans l'utilisation du matériel, dans l'aide aux usagers ou dans l'éducation aux médias – Former de manière personnalisée les bibliothèques sur les outils si nécessaire – Accompagner sur place la réalisation des actions si nécessaire
Coût	Coût d'organisation d'ateliers d'éducation aux médias et à l'information par des intervenants spécialisés : 4000 euros
Agents BDM concernés	Pôle publics

FICHE 3

Soutenir l'accès à la lecture et à la culture pour les publics spécifiques

Constats

La mission d'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires est inscrite dans la Charte des bibliothèques et dans le Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique. Or il existe des personnes qui n'ont pas accès à ces services, ou difficilement.

Les bibliothèques sont des actrices de la cohésion sociale et de l'inclusion des personnes en difficulté (elles travaillent notamment, selon les volontés locales, avec les centres sociaux, les instituts médico-sociaux, les prisons, etc...). Elles sont attendues sur des actions qui permettent l'accès à la culture pour tous, le vivre ensemble, le développement de la tolérance, des compétences de chacun.

À ce jour, l'action de la bibliothèque départementale dans ce domaine passe principalement par :

- Des formations à destination des professionnels,
- L'acquisition de ressources adaptées, dont un meuble « Facile à lire »,
- Une action fléchée pour la jeunesse (« Le lundi des auteurs »).

Néanmoins, ces propositions mériteraient d'être accompagnées d'une médiation adaptée et structurée au sein de projets portés par la BDM. Pour ce faire et en écho à la vocation sociale des départements, la bibliothèque départementale a recruté une chargée de mission pour les publics spécifiques.

Dans le présent Schéma départemental de lecture publique, la bibliothèque départementale propose de développer des actions à destination de deux catégories de publics spécifiques : l'enfance, avec une attention particulière pour la petite enfance, et les personnes en situation d'illettrisme. D'autres actions, à la marge, pourront être menées à destination d'autres publics spécifiques, en fonction d'opportunités qui se présenteraient.

La notion de « **publics spécifiques** » renvoie à une catégorie déterminée d'utilisateurs, que cette détermination se fasse par rapport à :

- **l'âge**
 - les tout-petits,
 - les adolescents,
 - les personnes âgées
- **une caractéristique particulière :**
 - les publics captifs (scolaires, crèches, centres de loisirs, etc.),
 - les publics éloignés culturellement (personnes socialement défavorisées, personnes en situation d'illettrisme),
 - les publics empêchés (hospitalisation, incarcération, handicap, maladie, etc.),
 - les publics non-francophones,
 - les publics distants utilisant les services numériques uniquement.

Enjeu

Promouvoir la bibliothèque comme un lieu ouvert à tous et pour tous, dans lequel chaque citoyen peut trouver une réponse à ses besoins propres, que ce soit en termes de ressources, de services, de sociabilité, etc. Plusieurs objectifs découlent de cet enjeu :

- Favoriser l'accessibilité aux bibliothèques : aux bâtiments, à la culture et aux savoirs, aux actions développées par la bibliothèque,
- Favoriser le vivre -et le faire- ensemble et l'inclusion de chacun,
- Amener à la lecture des publics éloignés ou en difficulté.

Actions

- Mettre en place des actions en faveur de l'éducation littéraire, culturelle et artistique des enfants.
- Co-construire des actions en faveur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.
- Soutenir les projets portés par les bibliothèques à destination d'autres publics spécifiques.



Marne
Bibliothèque départementale
 Meuble «Facile à lire»

FICHE 3.a.

Mettre en place et accompagner des actions en faveur de l'éducation littéraire, culturelle et artistique des enfants

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Développer la curiosité et l'imaginaire– Aider au développement du langage et du vocabulaire– Prévenir l'illettrisme– Démocratiser la culture et promouvoir l'égalité des chances– Développer chez l'enfant des compétences artistiques et des connaissances culturelles, favorables à son épanouissement personnel– Rencontrer et échanger avec des auteurs, des artistes
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Acquérir le label « Premières pages » ¹– Acquérir des ressources documentaires et du matériel d'animation à destination de la jeunesse– Avoir un programme d'action culturelle à destination de la jeunesse– Programmer des formations autour de la lecture pour les enfants à destination des professionnels– Développer des partenariats avec les services du Département en charge de la petite enfance (PMI, RAM) et de l'action culturelle (DELM)
Coût	5000 €, apportés par la DRAC
Agents BDM concernés	Pôle publics

1 - À ce jour, 40 départements français ont un label « Premières pages », délivré par l'État. Pour en savoir plus sur le label « premières pages » : <https://www.premierespages.fr/>

FICHE 3.b.

Co-construire des actions permettant la prévention et la lutte contre l'illettrisme

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Permettre l'accès à la lecture pour les personnes éloignées, et donc l'accès à la culture et à l'information – Promouvoir l'égalité des chances pour tous – Aider à l'insertion sociale et professionnelle – Développer la confiance en soi des personnes en fragilité
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – Accompagner de manière personnalisée les projets des bibliothèques en matière de lutte contre l'illettrisme en apportant ressources et ingénierie – Programmer des formations sur le sujet à destination des professionnels – Mettre en relation les bibliothèques qui développent des projets similaires – Développer des partenariats avec les services sociaux du Département (insertion professionnelle) et les associations de référence sur le sujet (ANLCI par exemple)
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle publics

FICHE 3.c.

Soutenir les projets portés par les bibliothèques à destination d'autres publics spécifiques

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Donner des outils aux bibliothèques pour leur permettre de réaliser leurs projets en autonomie– Permettre aux bibliothèques de toucher d'autres publics spécifiques
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Programmer des formations fléchées à destination des professionnels souhaitant développer des actions pour ces publics spécifiques (méthodologie de projets)– Acquérir des ressources dédiées et les mettre à disposition des bibliothèques du réseau– Mettre en relation les bibliothèques qui développent des projets similaires– Recenser et diffuser une liste de partenaires potentiels sur le territoire– Collaborer avec le Service Solidarité Grand Âge Handicap pour mettre en oeuvre des actions de prévention à destination des personnes âgées
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle publics

FICHE 4

Mettre en œuvre des conditions favorables au développement culturel dans les bibliothèques

Constats

La BDM soutient financièrement le développement culturel dans les bibliothèques de deux manières :

- Au moyen de subventions pour l'action culturelle et les déplacements entre l'école et la bibliothèque d'un côté (subventions traitées directement dans le service),
- En organisant en direct des manifestations culturelles dans les bibliothèques dans les champs de l'action culturelle, du numérique ou du développement des publics spécifiques.

Le cadre de ce financement n'est pas très lisible aujourd'hui.

En ce qui concerne les subventions, les montants sont très faibles (2 500 euros), ce qui ne permet pas de communiquer sur cette aide départementale ni de soutenir des projets d'ampleur. Certaines collectivités ont connaissance de ce régime de subvention et l'utilisent, mais la grande majorité des collectivités ne le connaît pas, ce qui entraîne de fait une inéquité. D'autre part, il n'existe aucune grille permettant d'analyser les demandes de subvention, et l'enveloppe est gérée au fil du calendrier, sans vision globale sur les demandes d'une année qui permettrait de soutenir les projets ayant le plus de sens.

En ce qui concerne les actions organisées en direct par la BDM, certaines actions sont prises à charge à 100% tandis que d'autres ne sont prises en charge qu'à 80%. La distinction entre ces deux régimes de financement n'est explicitée dans aucun document. Le co-financement de ces manifestations par le Département et les collectivités peut générer des difficultés dans le portage des événements. Par ailleurs, le temps de travail correspondant à l'encaissement des 20% fournis par les collectivités est bien plus important que les sommes encaissées.

Enjeu

- Donner de la lisibilité et du poids aux modalités d'accompagnement de la BDM en matière de développement culturel,
- Instaurer une plus grande équité entre collectivités partenaires,
- Permettre le développement culturel pour toutes les collectivités.

Actions

- a. Inciter au développement d'actions en réseau par le biais d'un régime de subventions fléché.
- b. Lever les freins financiers à l'organisation d'actions culturelles pour les collectivités marnaises.

FICHE 4.a.

Inciter au développement d'actions en réseau par le biais d'un régime de subventions fléchées

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">– Utiliser le soutien financier par subventions pour favoriser la coopération et la mise en réseau des bibliothèques– Aider au développement de projets d'ampleur, plus susceptibles de toucher les publics
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">– Augmenter l'enveloppe de subventions gérées directement par la BDM– Supprimer la subvention pour les trajets école – bibliothèque– Conditionner l'attribution d'une subvention à un projet réalisé en coopération entre bibliothèques– Instaurer un comité d'attribution des subventions pour instruire les dossiers– Créer un support de communication explicitant les modalités d'attribution des subventions
Coût	Augmentation de l'enveloppe de subventions : 10 000 euros
Agents BDM concernés	Pôle publics – Pôle territoires – Équipe de direction

FICHE 4.b.

Lever les freins financiers à l'organisation d'actions culturelles pour les collectivités marnaises

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Afficher un soutien fort au développement culturel – Clarifier le financement des manifestations organisées par la BDM – Alléger le traitement administratif des recettes issues des manifestations organisées par la BDM
Mise en œuvre	Prendre en charge à 100% toutes les actions organisées directement par la BDM, que ce soit dans le cadre de l'action culturelle, de la médiation numérique ou du développement des publics spécifiques
Coût	Moyens constants
Agents BDM concernés	Pôle publics – Équipe de direction

.....

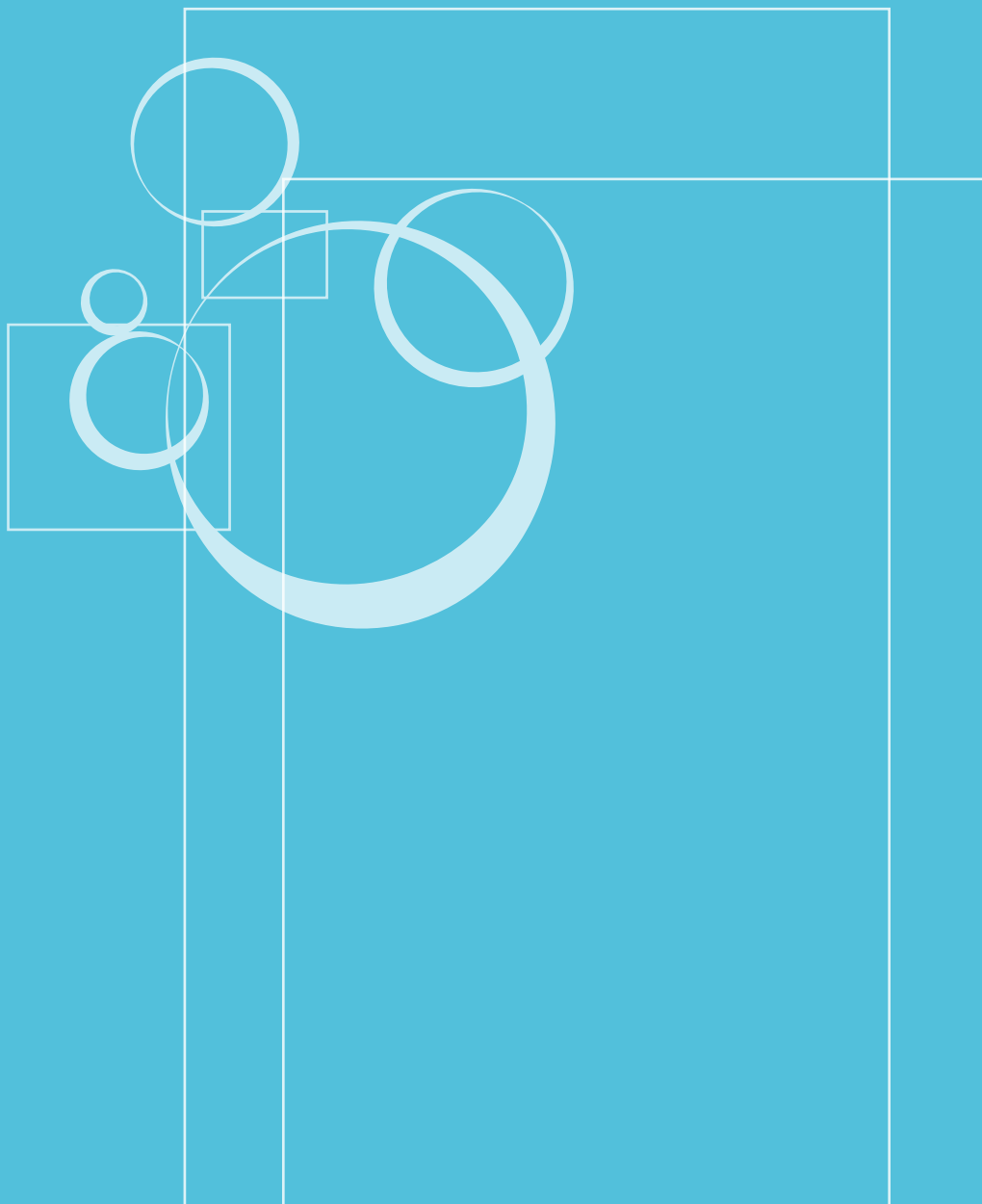
.....

.....

.....

.....

NOUVELLES AMBITIONS,
NOUVEAUX MOYENS



Comme l'a montré l'état des lieux, la continuation et le développement de l'offre de services de la BDM se heurtent à la vétusté du site, trop exigu et inadapté aux missions nouvelles des bibliothèques départementales, et au sous-dimensionnement de l'équipe.

Aussi, la plupart des actions proposées dans le schéma ne pourront porter leurs fruits et se réaliser qu'avec une « remise à niveau » structurelle des moyens de la BDM.

C'est pourquoi, trois importants investissements sont présentés dans ce schéma :

- Une étude d'opportunité pour la construction d'un nouveau bâtiment et l'inscription de ce projet au plan pluriannuel d'investissement 2026-2029,
- L'acquisition d'un véhicule léger (« bibliobus multimodal ») pour l'itinérance et en substitution des bibliobus en fin de vie,
- Le recrutement d'agents pour occuper les postes non pourvus et inscrits au tableau des effectifs et la création de 3 nouveaux profils indispensables à l'évolution de la BDM.

LE BÂTIMENT

► Une surface trop petite pour le personnel et les collections

- Une emprise foncière trop faible pour envisager un projet d'extension,
- De mauvaises performances énergétiques,
- Des problèmes d'infiltration,
- Un bâtiment austère et non accessible malgré l'accueil de partenaires,
- Du mobilier de stockage inadapté aux usages actuels,
- Des opérations logistiques non ergonomiques,
- Des espaces présentant des risques d'accidents du travail,
- Des espaces de parking non adéquats,
- Une absence de salle de formation et de salle de réunion.



FINISTÈRE
Bibliothèque départementale



RHÔNE
ENSSIB (l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques)
Salle de formation interactive

Pour un bâtiment à la hauteur des enjeux

- Un respect des normes d'accessibilité
- Des espaces d'accueil conviviaux
- Une présentation des collections sur le modèle d'une bibliothèque ouverte au public
- Une salle de formation modulable et spacieuse
- Un showroom pour le matériel d'animation et le matériel numérique
- Un espace fablab
- Des postes de travail ergonomiques, réduisant les troubles musculo-squelettiques
- Des performances énergétiques adaptées à la transition écologique
- Un parking permettant le stationnement du personnel et des partenaires
- Un garage pourvu d'un espace de chargement

Étude d'opportunité
15 000 € à 25 000 €

Coût de construction
2300 à 2500 euros au m², soit un coût total avoisinant les 5 millions d'euros

Financements DRAC
30-50% HT sur l'ensemble des opérations de construction (études, construction, aménagement, mobilier) hors achat de foncier



AISNE
Bibliothèque départementale



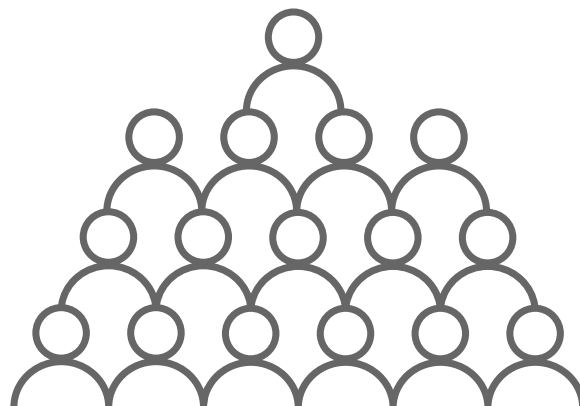
FINISTÈRE
Bibliothèque départementale



ESSONNE
Médiathèque départementale

L'ÉQUIPE

- ETP en novembre 2021 : 15,9
- ETP projection 1er semestre 2022 : 18,9
- ETP cibles (après vote du schéma) : 21,9
- Moyenne française en bibliothèque départementale : 25,9 ETP



3 postes en cours de remplacement



3 postes à créer

Pour une équipe
à la hauteur des enjeux

CULTUREL

2 postes catégorie B

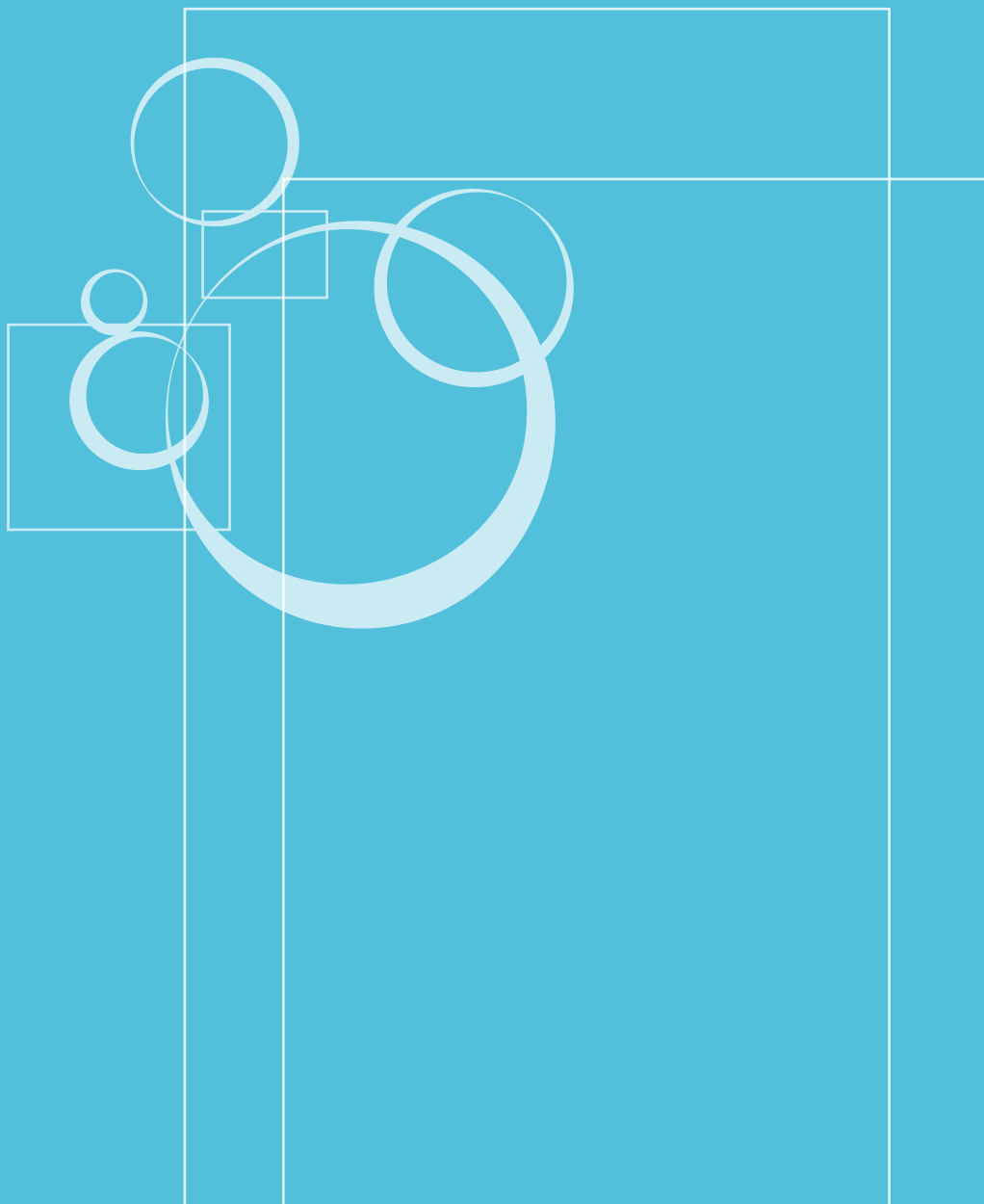
- Développement des pratiques participatives
- Valorisation documentaire
- Communication interne et externe (animation du réseau)
- Gestion documentaire
- Développement de l'activité hors-les-murs via le médiabus

LOGISTIQUE

1 poste catégorie C

- Développement du service de navettes : améliorer la réactivité face à la demande

CALENDRIER GÉNÉRAL ET CHIFFRAGE



INCIDENCE BUDGÉTAIRE

• En fonctionnement

Objet	Montant	Subventions DRAC	À charge CD51	2022	2023	2024	2025	2026
Action culturelle								
Action culturelle et artistique	3 000 €	-	-	-	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Premières Pages	5 000 €	5 000 €	0 €	-	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Ateliers média	4 000 €	-	-	-	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Formation et professionnalisation								
Élus	5 000 €	-	-	-	5 000 €		5 000 €	
Bénévoles	2 500 €	-	-	-		2 500 €	2 500 €	2 500 €
Bibliothécaires réseau	1 000 €	-	-	-	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Développement de l'interconnaissance	1 250 €	-	-	1 250 €	1 250 €	1 250 €	1 250 €	1 250 €
Subventions bibliothèques								
Soutien au recrutement coordinateur réseau	40 000 €	-	-	-	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Soutien à l'action culturelle	10 000 €	-	-	-	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Études								
Étude d'opportunité	25 000 €	8 750 €	16 250 €	15 000 €	10 000 €	-	-	-
Total : budget supplémentaire	-	-	-	16 250 €	79 250 €	66 750 €	71 750 €	66 750 €

• En investissement

Objet	Montant HT	Montant TTC	DGD	FCTVA	À charge CD51	2022	2023	2024	2025	2026
Véhicule polyvalent type Médiabus	75 000 €	90 000 €	30 000 €	14 764 €	45 236 €	-	-	90 000 €	-	-
Matériel animation	4 200 €	5 000 €	-	-	-	-	5 000 €	-	-	-
Total : budget supplémentaire	-	-	-	-	-	-	5 000 €	90 000 €	-	-

CALENDRIER

Ce calendrier indicatif fait apparaître les actions lors de leur première année d'exécution uniquement, bien que la plupart se déroulent sur un temps plus long. Les actions nécessitant un budget supplémentaire récurrent apparaissent chaque année.

Légende des axes

1

2

3

Échéance 2022

Fiche	Action	Objet	Investissement	Fonctionnement		
				Divers	RH	Autre
1 - Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics	1.a Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM	Personnel	-		¼ ETP B (recrut. 2022)	-
	1.b Améliorer la recherche sur le catalogue en ligne	Logiciel	-		-	-
2 - Proposer une offre innovante pour desservir les zones éloignées d'une bibliothèque rayonnante	2.b Proposer des abonnements de ressources en ligne aux habitants du département	-	-		-	-
3 - Optimiser la desserte documentaire à destination des bibliothèques	3.a Structurer et formaliser un règlement d'accès et d'utilisation pour la desserte documentaire de la BDM	-	-		-	-
2 - Favoriser les échanges et l'interconnaissance au sein du réseau départemental de lecture publique	2.a Programmer des temps d'échanges professionnels réguliers entre bibliothèques	Transports de personnes	-		-	1500€
	2.c Informer sur les ressources fournies par les différents partenaires de la profession	-	-		-	-
3 - Impulser la création de réseaux de lecture publique et accompagner leur pérennité	3.a Accompagner toutes les étapes de la création d'un réseau	Personnel	-		½ ETP B (recrut. 2022)	-
5 - Accompagner les évolutions des bibliothèques vers un modèle plus centré sur l'utilisateur	5.a Co-instruire les demandes de subventions relatives aux bibliothèques	-	-		-	-
1 - Soutenir l'action culturelle en bibliothèque en développant les médiations sur des formes culturelles diversifiées	1.d Accompagner le développement du jeu et du jeu vidéo en bibliothèque	-	-		-	-
2 - Permettre aux bibliothèques d'accompagner les pratiques numériques en pleine expansion	2.a Réaliser un diagnostic des besoins d'accompagnement en numérique	-	-		-	-
	2.b Permettre l'appropriation des outils numériques par un programme de formations ludiques	-	-		-	-
3 - Soutenir l'accès à la lecture et à la culture pour les publics spécifiques	3.b Co-construire des actions permettant la prévention et la lutte contre l'illettrisme	-	-		-	-
	3.c Soutenir les projets portés par les bibliothèques à destination d'autres publics spécifiques	-	-		-	-
4 - Mettre en œuvre des conditions favorables au développement culturel dans les bibliothèques	4.b Lever les freins financiers à l'organisation d'actions culturelles pour les collectivités marnaises	-	-		-	-

Échéance 2023

Fiche	Action	Objet	Investissement		
			Divers	RH	Autre
1 - Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics	1.a Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM	Formation	-	-	800 €
4 - Assurer une offre documentaire plus réactive et adaptée au terrain	4.a Instaurer une complémentarité documentaire entre les bibliothèques locales et la BDM	-	-	-	-
	4.b Inciter les bibliothèques locales à formaliser leur politique documentaire	Formation intra	-	-	3 journées (en début d'année)
1 - Sensibiliser les territoires aux enjeux de la lecture publique	1.a Faire connaître les missions et l'offre de service de la BDM	-	-	-	-
	1.b Mettre en place des temps d'échanges et de rencontres autour de l'actualité de la lecture publique	Formation	-	-	5 000 € tous les deux ans
	1.c Plaider pour la prise de compétence intercommunale en matière de lecture publique	-	-	-	-
2 - Favoriser les échanges et l'interconnaissance au sein du réseau départemental de lecture publique	2.a Programmer des temps d'échanges professionnels réguliers entre bibliothèques	Transports de personnes	-	-	1 500 €
3 - Impulser la création de réseaux de lecture publique et accompagner leur pérennité	3.c Proposer des services spécifiques à destination des réseaux de bibliothèques	-	-	-	-
4 - Soutenir le bénévolat en bibliothèque	4.b Proposer des temps d'accompagnement dédiés aux bénévoles	Personnel	-	¼ ETP B (recrut. 2022)	-
5 - Accompagner les évolutions des bibliothèques vers un modèle plus centré sur l'utilisateur	5.d Soutenir le développement de nouvelles collections	Achat de matériel	5 000 €	-	-
1 - Soutenir l'action culturelle en bibliothèque en développant les médiations sur des formes culturelles diversifiées	1.a Amplifier les propositions de rencontres d'auteurs dans les bibliothèques	Rencontres d'auteurs	-	-	3 000 €
	1.b Faire vivre la musique et l'image dans la programmation culturelle proposée aux bibliothèques	-	-	-	-
2 - Permettre aux bibliothèques d'accompagner les pratiques numériques en pleine expansion	2.c Proposer un accompagnement personnalisé aux projets des bibliothèques	Ateliers médias	-	-	4 000 €
3 - Soutenir l'accès à la lecture et à la culture pour les publics spécifiques	3.a Mettre en place et accompagner des actions en faveur de l'éducation littéraire, culturelle et artistique des enfants	-	-	-	5 000 € (subvention DRAC Premières pages)

Échéance 2024

Fiche	Action	Objet	Investissement			Fonctionnement	
			Divers	RH	Autre		
1 - Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics	1.a Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM	Formation	–	–	800 €		
2 - Proposer une offre innovante pour desservir les zones éloignées d'une bibliothèque rayonnante	2.a Acquérir un véhicule aménagé et créer régulièrement des bibliothèques éphémères dans les territoires éloignés d'une bibliothèque	Véhicule	90 000 € <i>(DRAC : 40-50% HT) (achat sous réserve d'un personnel dédié)</i>	–	–		
2 - Favoriser les échanges et l'interconnaissance au sein du réseau départemental de lecture publique	2.a Programmer des temps d'échanges professionnels réguliers entre bibliothèques	Transports de personnes	–	–	1 500 €		
4 - Soutenir le bénévolat en bibliothèque	4.a Faire reconnaître et valoriser le bénévolat lors du conventionnement avec les collectivités	–	–	–	–		
	4.c Programmer des mini-formations délocalisées à destination des bénévoles	Formation	–	–	2 500 €		
5 - Accompagner les évolutions des bibliothèques vers un modèle plus centré sur l'utilisateur	5.b Formaliser l'accompagnement des projets de bibliothèque par la BDM	–	–	–	–		
	5.d Soutenir le développement de nouvelles collections	Achat de matériel	5 000 €	–	–		
6 - Formaliser le partenariat avec les collectivités desservies par la rédaction de nouvelles conventions	6.a Élaborer de nouvelles conventions de partenariat avec les collectivités	–	–	–	–		
1 - Soutenir l'action culturelle en bibliothèque en développant les médiations sur des formes culturelles diversifiées	1.a Amplifier les propositions de rencontres d'auteurs dans les bibliothèques	Rencontres d'auteurs	–	–	3 000 €		
	1.b Faire vivre la musique et l'image dans la programmation culturelle proposée aux bibliothèques	–	–	–	–		
2 - Permettre aux bibliothèques d'accompagner les pratiques numériques en pleine expansion	2.c Proposer un accompagnement personnalisé aux projets des bibliothèques	Ateliers médias	–	–	4 000 €		

Échéance 2025

Fiche	Action	Objet	Investissement		
			Divers	RH	Autre
1 - Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics	1.a Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM	Formation	–	–	800 €
1 - Sensibiliser les territoires aux enjeux de la lecture publique	1.a Faire connaître les missions et l'offre de service de la BDM	Formation	–	–	5 000 € tous les deux ans
2 - Favoriser les échanges et l'interconnaissance au sein du réseau départemental de lecture publique	2.a Programmer des temps d'échanges professionnels réguliers entre bibliothèques	Transports de personnes	–	–	1 500 €
3- Impluser la création de réseaux de lecture publique et accompagner leur pérennité	3.b Réaliser un support de communication pour promouvoir le travail en réseau des bibliothèques	–	–	–	–
4 - Soutenir le bénévolat en bibliothèque	4.c Programmer des mini-formations délocalisées à destination des bénévoles	Formation	–	–	2 500 €
5 - Accompagner les évolutions des bibliothèques vers un modèle plus centré sur l'utilisateur	5.e Accompagner le développement de partenariats et d'actions hors-les-murs	–	–	–	–
1 - Soutenir l'action culturelle en bibliothèque en développant les médiations sur des formes culturelles diversifiées	1.a Amplifier les propositions de rencontres d'auteurs dans les bibliothèques	Rencontres d'auteurs	–	–	3 000 €
	1.c Proposer des projets d'éducation artistique et culturelle au travers d'expositions d'artistes	–	–	–	–
2 - Permettre aux bibliothèques d'accompagner les pratiques numériques en pleine expansion	2.c Proposer un accompagnement personnalisé aux projets des bibliothèques	Ateliers médias	–	–	4 000 €

Échéance 2026

Fiche	Action	Objet	Investissement			Fonctionnement	
			Divers	RH	Autre		
1 - Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics	1.a Mettre en œuvre une politique de valorisation des ressources de la BDM	Formation	–	–	800 €		
4 - Soutenir le bénévolat en bibliothèque	4.c Programmer des mini-formations délocalisées à destination des bénévoles	Formation	–	–	2 500 €		
6 - Formaliser le partenariat avec les collectivités desservies par la rédaction de nouvelles conventions	6.b Assurer un suivi des conventions de partenariat	–	–	–	–		
1 - Soutenir l'action culturelle en bibliothèque en développant les médiations sur des formes culturelles diversifiées	1.a Amplifier les propositions de rencontres d'auteurs dans les bibliothèques	Rencontres d'auteurs	–	–	3 000 €		
2 - Permettre aux bibliothèques d'accompagner les pratiques numériques en pleine expansion	2.c Proposer un accompagnement personnalisé aux projets des bibliothèques	Ateliers médias	–	–	4 000 €		

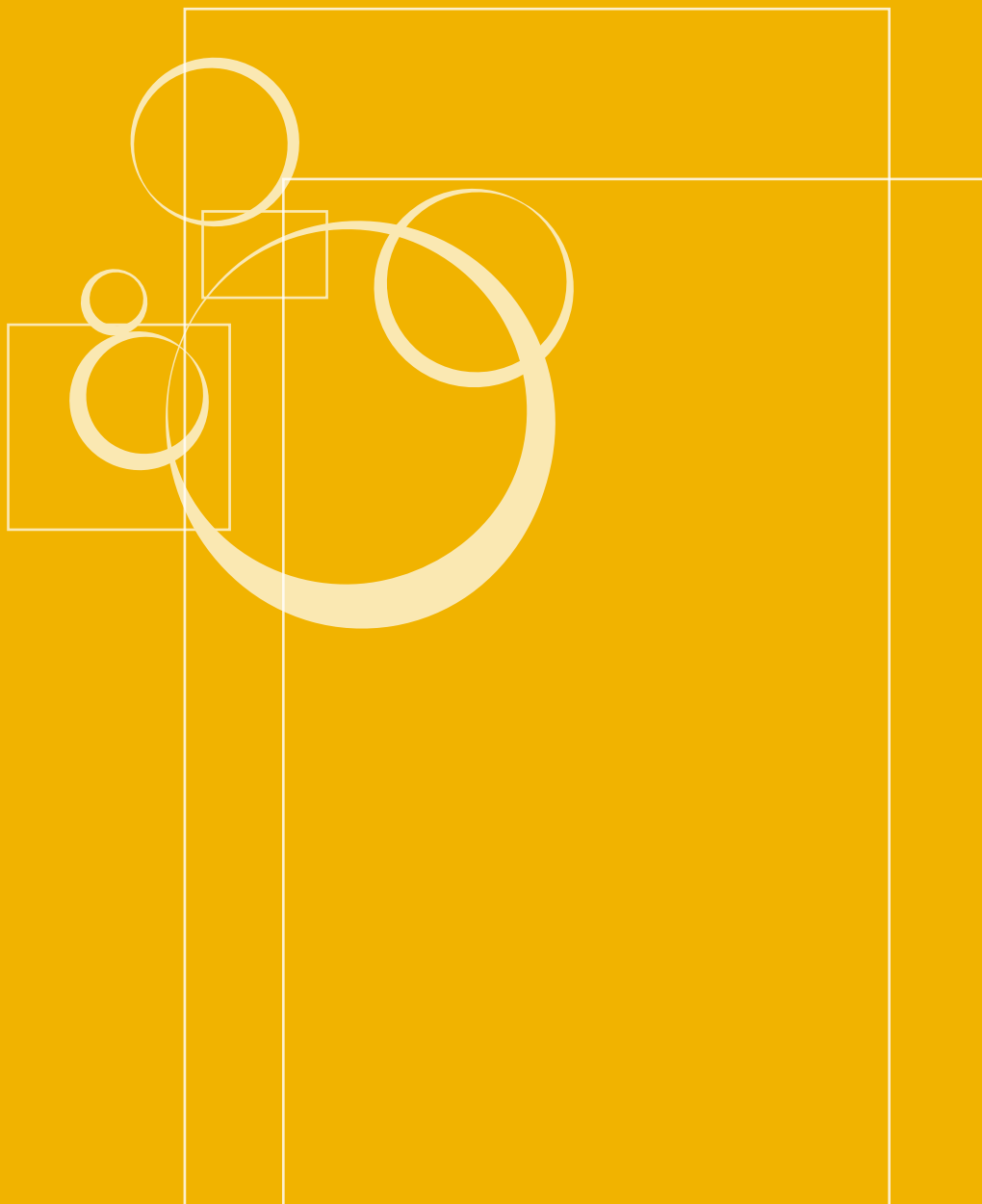
À compter du recrutement

Fiche	Action	Objet	Investissement			Fonctionnement	
			Divers	RH	Autre		
1 - Intensifier et améliorer les dispositifs de valorisation et de médiation des collections auprès des bibliothèques et des publics	1.c Développer la médiation sur les réseaux sociaux	Personnel	–	¼ ETP B	–		
2 - Proposer une offre innovante pour desservir les zones éloignées d'une bibliothèque rayonnante	2.a Acquérir un véhicule aménagé et créer régulièrement des bibliothèques éphémères dans les territoires éloignés d'une bibliothèque	Personnel	–	1 ETP B	–		
3 - Optimiser la desserte documentaire à destination des bibliothèques	3.b Augmenter le service de navette documentaire pour assurer un passage tous les quinze jours dans l'ensemble du réseau	Personnel	–	1 ETP C <i>sous réserve du emplacement des 2 postes vacants (congé maladie et dégel d'un poste)</i>	–		
2 - Favoriser les échanges et l'interconnaissance au sein du réseau départemental de lecture publique	2.b Développer la communication interne au réseau	Personnel	–	½ ETP B	–		
5 - Accompagner les évolutions des bibliothèques vers un modèle plus centré sur l'utilisateur	5.c Accompagner les pratiques participatives des bibliothèques	Personnel	–	¼ ETP B	–		

À compter du vote par l'assemblée

Fiche	Action	Objet	Investissement	Fonctionnement		
			Divers	RH	Autre	
3 - Favoriser la création de réseaux de lecture publique et accompagner leur pérennité	3.d Flécher des subventions spécifiques pour les réseaux de bibliothèque	Subvention pour coordinateurs réseaux (ex. Nièvre : 10 000€/an/réseau)				40 000 €
4 - Mettre en œuvre des conditions favorables au développement culturel dans les bibliothèques	4.a Inciter au développement d'actions en réseau par le biais d'un régime de subventions fléchées	Subventions				10 000 €

ANNEXE - 1
LES BIBLIOTHÈQUES
DÉPARTEMENTALES ET LA BDM
EN QUELQUES DATES



1938

UNE BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE POUR LA MARNE

Créés par Henri Vendel, ces premiers bibliobus desservent 350 communes de la Marne.

1945

LES PREMIÈRES BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT (BCP)

L'État décide de soutenir les bibliothèques municipales des communes rurales, en créant, dans chaque département, une bibliothèque pourvue d'un bibliobus. Parmi les 8 premières figure celle de la Marne.

1971

UN NOUVEL ÉLAN

Le Président Georges Pompidou souligne le rôle culturel et social des bibliothèques : le personnel et les crédits augmentent de façon significative.

1985

LA CIRCULAIRE GATTEGNO

Elle définit la mission de coopération des BCP avec les communes de moins de 10.000 habitants.

1986

LA DÉCENTRALISATION

Les BCP passent sous autorité des conseils généraux et deviennent des bibliothèques départementales de prêt (BDP).

1989

LA BDP S'INFORMATISE

C'est la fin du catalogue papier sur petites fiches.



2003

LE PREMIER PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE DANS LA MARNE

Création des bibliothèques relais, mise en place d'actions culturelles au cœur des bibliothèques et développement d'un fonds de matériels d'animation.

2010

LA CRÉATION DU SITE INTERNET

L'activité de la BDP est visible par tous sur Internet. La communication s'intensifie.

2014

LES PREMIÈRES COLLECTIONS NUMÉRIQUES

La BDP propose pour la première fois aux adhérents des bibliothèques des collections en ligne : le service commence par un accès à de la presse en ligne.

2017

UN NOUVEAU NOM POUR LA BDP

La Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne devient Bibliothèque Départementale de la Marne (BDM). Elle fait évoluer ses services d'ingénierie, de conseil, de formation et d'action culturelle.

2018

LA BDM RELÈVE LE DÉFI DE LA CRÉATION NUMÉRIQUE

La BDM fait l'acquisition d'un fab lab itinérant, le « PopFab ».

2021

UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL POUR LA LECTURE PUBLIQUE



.....

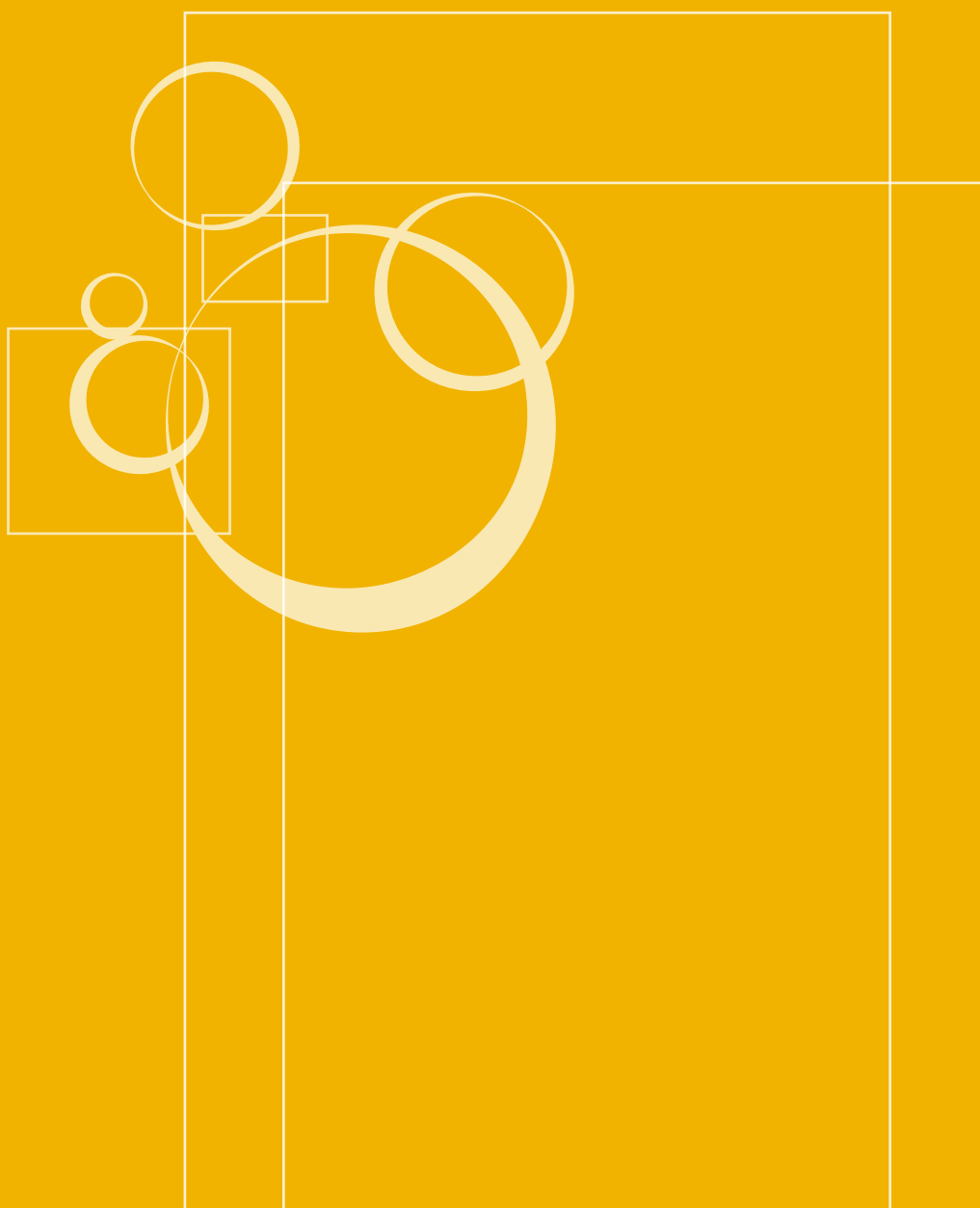
.....

.....

.....

.....

ANNEXE - 2
LISTE DES PARTICIPANTS



Nom	Prénom	structure
Babillon	Nadine	Médiathèque d'Esternay
Bertrand-Lebègue	Claire	Médiathèque de Suippes
Bierel	Madeleine	Bibliothèque de Bisseuil
Blondelet	Agathe	BDM
Boban-Richard	Christine	CD51 - DELM
Botte	Stéphane	BDM
Boutsoque	Marie	Médiathèque de Bazancourt
Briffaux	Jenny	Bibliothèque de Dampierre-au-Temple
Brisson	Anne	Bibliothèque de Sommesous
Brocard	Marieke	BDM
Bruyant	Guillaume	BDM
Camilleri	Cécile	CD51 - service des affaires culturelles
Car	Maxime	Médiathèque de Sermaize-les-Bains
Carboni	Sandrine	Bibliothèque de Tilloy-et-Bellay
Carte	Chrystel	Médiathèque de Connantre
Cellier	Vivien	BDM
Chappuy	Florian	Médiathèques de Reims
Chavanes	Ségolène	BDM
Chevalot	Pascale	Communauté de communes Perthois Bocage et Der - présidente
Collard	Damien	CD51 - service Solidarité, Grand âge et Handicap
Collin	Cendrine	Communauté de communes Sézanne Sud Ouest Marnais Direction des affaires générales
Crémont	Céline	Médiathèque de Cernay-les-Reims
Curchod	Hélène	BDM
De Montagu	Caroline	Médiathèque de Magenta
Debar	Eléonore	Médiathèque Croix-Rouge - ville de Reims
Debar	Magali	CD51 - service des collèges
Debard	Brigitte	Médiathèque de Connantre
Decad	Marie	Médiathèque de Mourmelon-le-Grand
Deliège	Yasmine	Médiathèque de Bourgogne-Fresne
Deroche	Nelly	Médiathèque de Sarry
Desanlis	Marie-Thérèse	Bibliothèque de Larzicourt
Deschamps	Pascale	Bibliothèque de Beaumont-sur-Vesle
Devay	Marianne	Médiathèque de Saint-Brice-Courcelles
Didon	Françoise	Bibliothèque de Maisons-en-Champagne
Doyen	Victor	BDM
Durand	Corinne	Médiathèque de Sézanne
Frérotte	Aurore	Médiathèque d'Auménancourt
Garette	Rudy	Médiathèque de Vitry-le-François

Nom	Prénom	structure
Gérardin	Régine	BDM
Girard	Marie-Olivia	Médiathèque de Pontfaverger
Gras	Sandrine	Communauté de communes du Sud Marnais
Guezoul	Sarah	Médiathèque de Witry-les-Reims
Harbulot	Laëtitia	Bibliothèque de Courlandon
Harlaut	Stéphanie	Communauté de communes Champagne et Val de Saulx Direction générale
Harmand	Virginie	BDM
Hévin	Emmanuel	BDM
Horzinski	Sébastien	Ville d'Épernay Direction des affaires culturelles
Huart	Ludivine	Médiathèque de Sainte-Menehould
Hurtaux	Chrystel	Bibliothèque de Bétheniville
Ibouzidene	Djamila	CD51 - service handicap
Jacquet	Isabelle	Médiathèque de Verzenay
Jean-Baptiste	Odile	Médiathèque de Vanault-les-Dames
Kristner	Milène	Médiathèque de Fleury-la-Rivière
Lambert	Thierry	Médiathèques d'Orconte et de Saint-Rémy-en-Bouzemont
Lamiable	Laurence	Communauté de communes de la Moivre à la Coole Direction générale
Lancelot	Sandrine	Médiathèque de Bourgogne-Fresne
Lanthiez	Simone	Bibliothèque de Fère-Champenoise
Leblanc	Nathalie	BDM
Leblanc	Marie	BDM
Lebon	Sandrine	Maison France Service - Dormans
Leclerc	Joël	BDM
Lecourt	Chantal	Lire et Faire lire
Lefèvre	Chantal	BDM
Lefèvre	Rémi	Communauté de communes Grande Vallée de la Marne Sport, culture et tourisme
Licette	Valérie	Médiathèque de Fismes
Mainguet	Elisabeth	Bibliothèque de Brigny
Manceau	Sonia	Communauté de communes de la Brie Champenoise Direction générale
Mannaert	Evelyne	Bibliothèque de Maisons-en-Champagne
Mapelli	Marie-Claude	Médiathèque de Crugny
Maroit	Kathy	Médiathèques de Mailly-Champagne et Villers-Allerand
Méhault	Hélène	Médiathèque de Gueux
Mélis	Mélanie	Médiathèque de Muizon
Menu	Julie	Médiathèque de Tours-sur-Marne
Minault-Richomme	Emmanuelle	Médiathèques de Reims
Mongrolle	Michel	Médiathèque d'Avize

Nom	Prénom	structure
Mongrolle	Jenny	Médiathèque de Beine-Nauroy
Mouton	Stéphanie	Bibliothèque de Bazancourt - réseau Culture et Vous
Olen	Aurélié	CD51 - DELM
Oudart	Caroline	Interbibly
Pardon	Alexis	Médiathèque de Jonchery-sur-Vesle
Pastrès	Grégoire	CD51 - service des sports
Patour	Monique	Bibliothèque de Oiry
Paulin	Fanny	Médiathèque de Cormicy
Pérard	Etienne	BDM
Pérardelle	Monique	Bibliothèque de Fère-Champenoise
Perrin	Isabelle	Médiathèque de Val-de-Vesle
Pierre	Marie	Association des Bibliothécaires de France Section Champagne-Ardenne
Pilard	Aude	Médiathèque d'Eprenay
Pinson	Amandine	BDM
Pousse	Monique	Médiathèque d'Aÿ-Champagne
Protat	Sandrine	Médiathèque d'Anglure
Pruvot	Frédérique	BDM
Quereux-Sbaï	Delphine	Direction Régionale des Affaires Culturelles Conseillère Livre et Lecture
Rémy	Sébastien	BDM
Rémy	Claudine	Bibliothèque de Soudron
Renoir-Sibler	Emilie	Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
Repressé	Lucile	Médiathèque de Vitry-le-François
Roeckhout	Agnès	BDM
Rofort	Maryse	Bibliothèque de Baye
Roger	Aurélia	Médiathèque de Betheny
Rubin	Corinne	Médiathèque de Dizy
Saint-Pierre	Valérie	Bibliothèque de Marolles
Ségard	Arnaud	Médiathèque de Tinquieux
Star	Madeleine	Médiathèque d'Hermonville
Theisen	Véronique	Médiathèque de Montmirail
Vallé	Frédérique	Médiathèque de Loisy-sur-Marne
Villenet	Sylviane	Bibliothèque de Clamanges
Vincenot	Maryline	Bibliothèque de Pargny-sur-Saulx
Volvert	Claudette	Bibliothèque de Beaumont-sur-Vesle
Wattier	Valérie	Médiathèque de Châlons-en-Champagne

Merci à tous pour votre implication !



DÉPARTEMENT DE LA MARNE
Direction de l'Éducation, des Loisirs et de la Mobilité
Bibliothèque départementale de la Marne
200 avenue Général Sarrail
51000 Châlons-en-Champagne

Courriel : bdm@marne.fr
Tél. : 03.26.70.48.34
bdm.marne.fr